

---

## Ceuta et Melilla :

# Risques et gestion des risques

---

ERZSÉBET NAGY RÓZSA

ABDESSAMAD BELHAJ



## Remerciements

Cette étude a été menée sous les auspices du HIIA (*Hungarian Institute of International Affairs*), Budapest et du CERSS (*Centre des Etudes et des Recherches en Sciences Sociales*), Rabat. Erzsébet Nagy Rózsa est chercheuse au HIIA et Abdessamad Belhaj est doctorant au HIIA.

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	4
Prise de vue	5
I. Risques engendrés par Ceuta et Melilla	6
1. L'identité	6
2. La proximité	8
3. Le facteur économique	9
4. La sécurité	10
5. La crise prolongée	11
6. L'effet migratoire	13
7. La partie tierce	16
II. Gestion des risques	18
1. Gestion européenne des risques	18
2. Gestion marocaine des risques	20
3. Gestion espagnole des risques	22
Conclusion et recommandations	24
Bibliographie	26
Précédentes Publications EuroMeSCo	30

## Sommaire

À maints égards, le projet euro-méditerranéen a une forte dimension de prévention et de gestion des risques. Nous pouvons même dire que le processus de Barcelone est né pour gérer les risques des turbulences au Maghreb et au Moyen-Orient. Ce projet de recherche s'intéresse à certaines turbulences en méditerranée occidentale, et plus exactement, à Ceuta et Melilla. Une série successive d'événements médiatisés, à tort ou à raison, justifie une analyse approfondie des données liées aux deux enclaves. Les médias ont posé des questions, mais n'ont pas procuré de réponses et n'ont pas offert la compréhension nécessaire. Deux faits marquants sont à signaler dans toute étude du détroit de Gibraltar : d'une part, la complexité de la situation géopolitique de la région, où la question territoriale n'est que la face visible d'un échiquier géopolitique, à dimensions multiples – identitaire, économique et stratégique – en imbrication constante. D'autre part, l'UE joue le rôle de la force structurante et profonde, accrois sa présence dans le détroit, surtout après les assauts successifs de l'immigration clandestine subsaharienne. Elle multiplie les mesures et les initiatives dans le but de rééquilibrer les processus de décisions des deux acteurs principaux : le Maroc et l'Espagne. Rabat et Madrid (notamment durant le gouvernement Zapatero) ont intégré des comportements, largement adaptés et modifiés par l'approche euro-méditerranéenne. Cependant, le champ stratégique de ces initiatives se trouve restreint par la présence américaine (et plus récemment russe et chinoise), par les retombées des conflits intermaghrébins, et par le sous-développement durable de l'Afrique.

Pour comprendre les sources des risques au détroit de Gibraltar, nous avons tenté d'abord de comprendre les enjeux qui suscitent la compétition des acteurs dans la région ; nous avons pu distinguer entre des risques visibles (l'immigration clandestine, la partie tierce...) et des variables profondes (l'identité, l'économie...). Nous avons remarqué que les rapports hispano-marocains sont régulés, principalement, par l'économie et la géopolitique (y compris l'identité). Ce sont deux sources de risques qui rendent les frontières de Ceuta de Melilla des zones à haut risque. Par une analyse d'autres variables (la crise prolongée, la proximité...), nous avons montré que cette frontière focalise des éléments géopolitiques, fonctionnels et symboliques, inséparables et nécessaires dans toute approche globale de gestion des risques dans le détroit.

Justement, la gestion des risques se profile, dans l'état actuel des choses, autour de la voie économique ; c'est ce qu'il semble se dégager du pari espagnol sur le développement économique du Maroc, auquel Madrid contribue par les investissements directs ou à travers les partenariats euros marocains, avec l'objectif de soutenir la démocratisation du Maroc et la modification de son comportement vis-à-vis des deux enclaves. Adoptant la même approche, le Maroc concentre ses efforts sur l'initiative marocaine de l'INDH, et sur la quête d'un codéveloppement économique avec l'Espagne. Manifestement, cette voie est rentable puisque nous pouvons noter ses effets sur la stabilisation des rapports entre les deux pays et la création d'un environnement propice au traitement des risques visibles. D'une manière générale, les deux pays mènent une diplomatie mutuelle du bon exemple et évitent les mesures coercitives. L'obtention du statut avancé le 14 octobre 2008 couronne cette voie tracée par l'UE. Certes l'économie est une pièce angulaire dans la pacification d'une région, mais il ne faut pas ignorer le fait que l'économie des deux pays se base sur la réputation de stabilité, dont la question de Ceuta et Melilla constitue un test éprouvant. Certains éléments géopolitiques (identitaires, religieuses, démographiques...) doivent être pris au sérieux parce qu'ils peuvent, dans une conjoncture de turbulences, modifier, considérablement, l'équilibre atteint ces dernières années. En conséquence, nous avons recommandé un retour aux classiques du processus de Barcelone, c'est-à-dire à une approche quadruple des risques susmentionnés : sécuritaire culture économique migratoire. En disposant des cadres juridiques et techniques adaptés à ces quatre niveaux, le PEM est en mesure d'identifier les risques et de les gérer d'une manière globale et efficace.

## Prise de vue

Antonio Marquina écrivait en 1998 que la revendication marocaine de Ceuta et Melilla – un point possible de confrontation – est dans une certaine mesure gelée ; l'Espagne est confiante d'une future succession paisible au Maroc.<sup>1</sup> À plusieurs reprises (surtout en juillet 2002 et en novembre 2007), ceci s'avérait un optimisme sans fondement. La question de Ceuta et Melilla fut ramenée sur la scène des crises internationales en novembre 2007 quand le Roi d'Espagne Juan Carlos leur a effectué une visite officielle. La vive réaction marocaine et les l'ire a replongé, voir prolongé, les relations entre Rabat et Madrid dans la crise, une de plus après celle, plus grave de juillet 2002 autour de l'îlot Leila/Perejil. Deux crises en l'espace de cinq ans nécessitent un effort de compréhension et la question Ceuta et de Melilla mérite d'être prise au sérieux. En septembre octobre 2005, les affrontements entre des milliers d'immigrés illégaux subsahariens avec les forces d'ordre espagnoles au long des frontières de Ceuta ont médiatisé les enclaves montrant par la même occasion l'aspect humanitaire difficile de l'immigration. Au-delà de cet aspect, les observateurs ont connecté tous ces événements, car en fait ils ne sont pas isolés les uns des autres ; loin d'être de simples malentendus diplomatiques, il s'agit des risques réels qui sous-tendent l'équation sécuritaire, économique et identitaire dans le détroit. Il faudrait évoquer, dans ce cadre, l'état d'*in between* entre le règlement de crise et la crise prolongée qui s'impose dans la région du détroit. De plus, nous sommes interpellés, à chaque fois que la tension monte dans la région, par l'ampleur des « effets frontières » sur la sécurité et sur l'identité en Méditerranée occidentale.

Nous esquissons dans ce qui suit les multiples facettes de la question de Ceuta et Melilla avec un regard tantôt sur l'actualité tantôt sur la rationalité qui explique les relations hispano-marocaines en ce qui concerne le cas précis des deux enclaves. Nous soulevons deux éléments principaux : les risques engendrés par les deux villes et la gestion de ces risques. Cela implique, en premier lieu, de saisir la signification symbolique, géopolitique et géoéconomique des *presidios* pour Rabat et Madrid. Ainsi, nous nous approchons dans une direction plus analytique des variables à haut risque pour les relations entre le Maroc et l'Espagne (l'identité, l'effet migratoire, la partie tierce, le facteur économique, le conflit prolongé, la géographie et la sécurité) qui sont autant d'éléments qui constituent une frontière, voir *un espace géopolitique indécis* où l'Union européenne joue le rôle de la partie tierce pacifiante, mais pas seule ; les États-Unis disposent d'un poids politique et économique croissant dans le détroit. La deuxième partie de ce rapport sera consacrée à la gestion des risques par trois acteurs principaux dans la région : l'UE, le Maroc et l'Espagne. Enfin, nous terminons par des propositions qui pourraient servir à renforcer *une approche globale de prévention et de gestion des risques* en Méditerranée occidentale.

<sup>1</sup> Marquina, Antonio, "Spanish Foreign and Security Policy in the Mediterranean", *Mediterranean Historical Review*, Vol. 13, No. 1, 1998, p. 246.

# I. Risques engendrés par Ceuta et Melilla

## 1. L'identité

Dans l'esquisse des risques, nous tenant compte de leur genèse et de leur développement dans la complexité des rapports marocco-espagnols.

Il y a entre le Maroc et l'Espagne un débat sur l'identité des deux villes et sur celle de leurs habitants. Le premier rappelle, au fond, la confrontation entre deux protagonistes historiques « *Moros y Cristianos* ».

Si l'on prend l'exemple des réactions marocaines à la récente visite du Roi d'Espagne Juan Carlos à Ceuta et à Melilla, le Maroc a exprimé deux positions, celle du régime (le Roi et le ministère des Affaires étrangères) et celle de la diplomatie parallèle. La réaction officielle du Roi Mohammed VI a refusé que «des constantes nationales sacrées soient utilisées comme moyen dans le négoce espagnol». <sup>2</sup> Le ministre des Affaires étrangères Taïeb Fassi Fihri a lui défendu le caractère marocain des deux villes en recourant à l'histoire « l'État marocain, dit-il, existe depuis 14 siècles. Sebta et Melilla ainsi que d'autres villes de la côte méditerranéenne ou atlantique du Maghreb qui a vu le jour aux XVIes et XVIIes siècles est le résultat de la première expansion coloniale de l'Europe. » <sup>3</sup>

Dans le registre de la diplomatie parallèle, le Maroc mobilise les partis politiques, les ONG et les syndicats pour faire pression sur l'Espagne, mais surtout l'OCI ; l'Organisation de la Conférence islamique a apporté cette touche islamique à la crise quand elle a publié un communiqué annonçant son « soutien total au Maroc dans la récupération de ses deux villes occupées Sebta et Melilla ». <sup>4</sup>

Ce soutien islamique vient à la suite des initiatives du Premier ministre marocain Abbas El Fassi et du Parlement marocain ; A. El Fassi, qui s'est adressé au Parlement marocain lors d'une réunion spéciale sur la visite du souverain espagnol aux deux villes, a assimilé le statut des deux villes à celui des territoires occupés en Palestine. Il a affirmé que «la décolonisation est encore d'actualité dans les quelques poches qui persistent dans le monde, comme la Palestine occupée, les villes de Ceuta et Melilla et les îles de la Méditerranée [c'est-à-dire les îlots espagnols que le Maroc revendique et qui parsèment la côte méditerranéenne du Maroc]. Les réactions islamistes marocaines ont été des plus vives ; Mustafa Ramid, président du groupe parlementaire PJD, a déclaré que «les Marocains vivant sous colonisation espagnole sont comme nos frères palestiniens dans le cadre de la colonie israélienne». Ramid a demandé que la commission des affaires étrangères soit renommée la commission de «la liquidation du colonialisme au Maroc». En outre, il demandé au gouvernement de rechercher des partenaires alternatifs, en Europe et en Asie, à l'Espagne. <sup>5</sup>

L'opposition entre musulmans et chrétiens à l'intérieur des deux villes a peu de religieux ; en fait, cette opposition est un signe culturel et historique d'identification et ne marque pas de conflit religieux. Cela n'empêche que toute la population espagnole des deux villes avait le 6 décembre 1985 manifesté en faveur de considérer les Marocains des deux villes comme étrangers. <sup>6</sup> La loi espagnole des Étrangers 7/85 a oublié la population musulmane qui réside à Ceuta et à Melilla depuis 1868<sup>7</sup>. Le Maroc s'est opposé à cette loi et à la naturalisation espagnole des musulmans. Rabat a laissé les partis politiques, notamment l'Istiqlal, mener des revendications et mobilisant la presse autour des deux villes<sup>8</sup>.

Du côté espagnol, la perception des Marocains l'a résumé Abel Albet-Mas dans la formule « *the Moor : a suspicious neighbour* »<sup>9</sup>. Selon B. L. Garcia, le 11 septembre a renforcé la peur de la crise économique et l'inquiétude sécuritaire du côté espagnol ; cette peur, dit-il, s'appuie sur l'idée que l'islam est une religion à risque.<sup>10</sup>

Les Espagnols sont conscients que les habitants musulmans de Ceuta forment un secteur de population qui s'identifie parfaitement avec la ville et intensément impliqué dans la vie sociale et cela est contradictoire avec tout soutien à la violence jihadiste. Mais cela n'annule pas le risque du terrorisme à Ceuta qui n'a pas besoin de beaucoup de moyens humains et financiers pour mener une forme de violence collective.<sup>11</sup> Dans ce cadre, selon les services de sécurité espagnole un attentat aurait été planifié par des Marocains contre un bateau qui connecte Ceuta à Algésiras en mars 2005.<sup>12</sup> Ce qui renforce les peurs espagnoles c'est le fait que la majorité des personnes impliquées dans les attentats terroristes du 11 mars 2004 à Madrid étaient des islamistes marocains attachés aux organismes radicaux à Melilla et à Ceuta, et la plupart ont eu des relations avec les milieux criminels des deux villes<sup>13</sup>.

Cependant, les musulmans de Ceuta, en majorité, ne sont pas attirés par le discours radical ; en témoigne l'Unión de Comunidades Islámicas de Ceuta qui est la plus représentative des associations islamiques dans les villes. Sa tendance est proche de l'association

2 "S.M. Le Roi rend publique sa position sur la visite de Juan Carlos aux villes occupées Sebta et Melilla", Le Matin du Sahara, 06-11-2007.

3 "Maroc-Espagne : Le Maroc réfute les prétentions et les mensonges flagrants", Le Matin du Sahara, 09-11-2007.

4 "Sebta Melilla. L'OCI réaffirme son soutien total au Maroc", Le Matin du Sahara, 13-11-2007.

5 "Marruecos equipara Ceuta y Melilla con la Palestina ocupada por Israel", El País, 06-11-2007.

6 Enriquez, Carmen Gonzalez, "Ceuta and Melilla: Clouds over the African Spanish Towns. Muslim Minorities, Spaniards' Fears and Morocco-Spain Mutual Dependence", The Journal of North African Studies, Vol. 12, No. 2, 2007, p. 221.

7 Suivant cette loi, les habitants marocains de Ceuta et de Melilla devaient accepter le statut d'immigrés réguliers ou quitter. Voir Enriquez, Carmen Gonzalez, "Ceuta and Melilla: Clouds over the African Spanish Towns. Muslim Minorities, Spaniards' Fears and Morocco-Spain Mutual Dependence", p. 220.

8 Molina Garcia, Maria José, España-Marruecos (1996-2002): un modelo de política exterior para el Magreb, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 2006, pp. 261-262.

9 Albet-Mas, Abel, "Three Gods, Two Shores, One Space: Religious Justifications for Tolerance and Confrontation between Spain and Colonial Morocco during the Franco Era", Geopolitics, Vol. 11, No. 4, 2006, p. 588.

10 Lopez Garcia, Bernabé, "Les relations hispano-marocaines", in Leveau, R., Mohsen-Finan, K., (Eds), Le Maghreb après le 11 septembre, Paris, IFRI, 2002, pp. 110-111.

11 Luis de la Corte Ibáñez, "Actividad yihadista en Ceuta: antecedentes y vulnerabilidades", Documentos de Trabajo (Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos), No. 28, 2007, p. 10.

12 Jordán, Javier, Horsburgh, Nicola, "Spain and Islamist Terrorism: Analysis of the Threat and Response 1995-2005", Mediterranean Politics, Vol. 11, No. 2, 2006, p. 225.

13 Celso, Anthony, "The Tragedy of Al-Andalus: The Madrid Terror Attacks and the Islamization of Spanish Politics", Mediterranean Quarterly, Vol. 16, No. 3, 2005, p. 91.

musulmane indienne *al-Da' wa wa-l-Tabligh*, une association de piété et d'islam apolitique. De plus, les musulmans de Ceuta participent au processus démocratique et votent pour un parti politique légal, l'Unión Demócrata Ceutí (UDCE), présidé par Mohamed Ali Lemague. Il faut signaler même que les musulmans pro-Maroc accusent l'Unión de Comunidades Islámicas d'essayer de couper les liens religieux avec le Maroc. D'autant plus que les musulmans pro-Maroc se regroupent dans la Federación Española de Entidades Religiosas (Feeri). Visiblement, il y a entre les deux organisations une rivalité apparente.<sup>14</sup> Actuellement, Feeri est présidée par le Marocain Mohamed Hamed Ali. C'est la première fois qu'un Marocain préside une instance chargée de la gestion du culte musulman en Espagne, même si plus de 90% des musulmans d'Espagne sont d'origine marocaine. La Feeri compte actuellement 75 associations membres, se partage la gestion du culte musulman en Espagne avec l'Union des communautés islamiques d'Espagne (UCIDE), dirigée depuis près de 20 ans par le Syrien Riay Tatory.<sup>15</sup>

Peut-on considérer les deux villes un cas de réalité binationale comme le fait J. Buursink? Il semble qu'il n'est pas possible simplement, car ce n'est pas le cas où le territoire est espagnol et la population est majoritairement marocaine.<sup>16</sup> Mohamed Ali Lemague, affirme que la majorité des musulmans de Sebta - dont lui-même et les activistes de son parti - se voient comme Espagnols. "Plus de 90% d'entre nous le pensent, mais très peu confondent nationalité et identité. Nous avons des traditions musulmanes, marocaines si vous préférez, dans la gastronomie, le langage, l'architecture et l'habillement. Hélas, beaucoup de chrétiens nous regardent avec suspicion. Le Parti populaire (PP) instrumentalise efficacement, à des fins électoralistes, la peur sous-jacente des Moros".<sup>17</sup>

Pour revenir à la visite du Roi Juan Carlos à Ceuta, son discours du 5 novembre 2007 a mis l'accent sur l'engagement qui lie la monarchie à Ceuta, mais ne contient pas d'éléments religieux ou ethniques. Au contraire, on sent qu'il a délibérément et diplomatiquement évité la rhétorique. L'identité y est, mais à un niveau différent. Le Roi a déclaré qu'«il avait un engagement en suspens» avec Ceuta ("tenía un compromiso pendiente» con Ceuta.) Le Roi a souligné «l'esprit d'intégration et de coexistence» de Ceuta. Ensuite, le monarque a déclaré que la ville «regarde vers l'avenir avec confiance et le soutien de tous, et avec une jeunesse de plus en plus mieux formée». <sup>18</sup> Il y avait aussi une intention d'éviter toute forme de pression ou de références directes à l'espagnolité des deux villes ni au Maroc.<sup>19</sup>

Le discours prononcé à Melilla le 6 novembre 2007 renforce ce caractère réconciliateur. Il y a qualifié Melilla d'une ville moderne marquée par le renouveau dynamique et par la démocratie et le pluralisme<sup>20</sup>.

D'autant plus que le défi de démocratisation au Maroc est inséparable de l'islamisme. Ce qui pousse F. Sendagorta à considérer que la question clef est d'assurer que la participation politique des islamistes soit une contribution à la construction du système démocratique et non à sa destruction.<sup>21</sup>

Autant dans le discours officiel marocain qu'espagnol, il y a une volonté de pacifier la dimension identitaire. En revanche, la société civile ici et là fait usage de cette dimension, souvent pour renforcer les revendications territoriales des uns et les peurs sécuritaires des autres. Il devient de plus en plus clair que le refus de Madrid de discuter l'avenir de Ceuta et de Melilla perçut comme des parties intégrales de l'Espagne mènent à la création d'un sujet tabou.<sup>22</sup>

14 "Primer rezo colectivo de los musulmanes ceutíes al acabar el Ramadán", El País, 02-10-2008.

15 "Feeri : Le Sebti Mohamed Hamedali élu président", Le Matin du Sahara, 13-11-2007.

16 Buursink, Jan, "The Binational Reality of Border-Crossing Cities", GeoJournal, No. 54, 2001, p. 19.

17 "Sebta et Melilla. Zapatero chez lui", Tel Quel, No. 211, 06-02-2006.

18 "El Rey afirma que tenía "un compromiso pendiente" con Ceuta", El País, 05-11-2007.

19 "Ceuta aclama a los Reyes y da una lección de patriotismo democrático", El Mundo, 06-11-2007.

20 "Palabras de Su Majestad el Rey al recibir la Llave de Oro de la Ciudad de Ceuta"

Ceuta, 5 de noviembre de 2007

"Palabras de Su Majestad el Rey al recibir la Llave de Oro de la Ciudad de Melilla"

Melilla, 6 de noviembre de 2007

[http://www.casareal.es/noticias/discursosSMRey\\_01\\_11\\_2007\\_1-ides-idweb.html](http://www.casareal.es/noticias/discursosSMRey_01_11_2007_1-ides-idweb.html)

21 Sendagorta, Fidel, "Jihad in Europe: The Wider Context", Survival, Vol. 47, No. 3, 2005, pp. 70-71.

22 Gillespie, Richard, "This Stupid Little Island": A Neighbourhood Confrontation in the Western Mediterranean", p. 123.

## 2. La proximité

Le détroit de Gibraltar est un élément géostratégique primordial qui signifie tant pour le Maroc que pour l'Espagne, une *proximité à haut risque* et à double effet ; primo, toute turbulence nationale ou régionale touche directement les deux pays. Secundo, de ce fait, Rabat et Madrid sont condamnées à négocier, à coopérer et à éviter les conflits, car l'option d'un conflit ne pourrait que miner leurs intérêts économiques et stratégiques.

Ceuta (19,3 Km<sup>2</sup>), probablement plus que Melilla (13,3 Km<sup>2</sup>) se trouve dans une position stratégique extrêmement sensible ; elle contrôle le détroit de Gibraltar, qui lie l'océan Atlantique à la mer méditerranéenne, et l'Europe à l'Afrique. Elle est donc un des nœuds cruciaux des communications internationales.<sup>23</sup>

Les deux villes constituent des frontières terrestres qui s'ajoutent à un set complexe de frontières maritimes hispano-marocaines, où s'étale les îles Canaries (7.446,62 Km<sup>2</sup>), l'île d'Alborán (7,1 Km<sup>2</sup>), le Peñón de Vélez de la Gomera (2,2 Km<sup>2</sup>), le Peñón de Alhucemas (1,36 Km<sup>2</sup>) et les îles Chaffarine (Congreso 4,5 Km<sup>2</sup>, Isabel II 2 Km<sup>2</sup>, Rey o,6 Km<sup>2</sup>)<sup>24</sup>, que le Maroc revendique à l'exception des îles Canaries.

Comme de nombreuses enclaves, Ceuta et Melilla résultent de l'expansion de l'empire espagnol en quête d'endroits stratégiques qui contrôlent les routes et les voies de commerce et de circulation. Dans le cas de Ceuta, en plus du rôle stratégique et politique, la ville a acquis une fonction davantage économique tandis que d'autres grâce à des avantages fiscaux similaires aux paradis fiscaux.<sup>25</sup> Le fait que les deux villes jouissent d'un régime de contrôle trop libéral les rend vulnérables aux problèmes des réfugiés et des activités criminelles.<sup>26</sup>

Au niveau du droit international, nous pouvons parler ici d'une question de contiguïté ; car l'argument principal du Maroc est que les enclaves sont contingentes à son territoire, un peu dans le même cas que les Falklands pour l'Argentine. L'argument est encore plus fort dans le cas du Maroc puisqu'en plus de la contiguïté il y a la proximité. Cet argument appelle un autre, celui de l'économie puisque les enclaves sont liées dans leurs survies économiques au commerce transfrontalier avec le Maroc. Il se trouve que c'est le même argument de l'Espagne en faveur de la récupération de Gibraltar.<sup>27</sup>

Ceuta et Melilla forment une partie intégrante de l'Union européenne, et cela soulève de questions concernant la conception et la configuration de ce qui constitue réellement l'Europe et ce qui est l'extra Europe. Le fait que les habitants des deux villes sont des citoyens de l'UE implique qu'ils participent à la mobilité et à la décision européenne. De plus, les deux enclaves portent les marques d'un passé colonial européen qui pèse certainement sur l'intégration à l'intérieur de l'Europe.<sup>28</sup>

L'effet de turbulence, l'a montré clairement la crise de l'île Perejil/Leila, où les disputes entre Rabat et Madrid invoquaient le statut futur de Ceuta et de Melilla.<sup>29</sup> Si ce n'est pas pour récupérer les deux villes, comme le pensent certains observateurs, l'occupation marocaine de cet îlot fut, au moins, un pas dans ce sens.<sup>30</sup>

En revanche, le profit que les deux pays pourraient tirer de la proximité serait la construction d'un tunnel qui connecte les deux continents. Après une période d'étude du projet (2004-2007), l'Espagne a introduit le projet qui coûterait de 4 à 5 milliards d'euros dans son plan stratégique d'infrastructures du transport approuvé par le conseil des ministres en juillet 2006.<sup>31</sup>

23 Vilar, Juan B., "La frontera de Ceuta con Marruecos: Orígenes y conformación actual", Cuadernos de Historia Contemporánea, 2003, Numero Extraordinario, p. 274.

24 Xavier Ferrer-Gallardo, "Theorizing the Spanish-Moroccan Border Reconfiguration", p. 3.

25 Nies, Susanne, "Les enclaves : « volcans » éteints ou en activité", La Revue internationale et stratégique, Vol. 49, No. 1, 2003, pp. 113-114.

26 Idem, p. 116.

27 Martínez, Ian, "Spain's « Splendid Little War » with Morocco", The International Lawyer, Vol. 37, No. 3, 2003, p. 880.

28 Hansen, Peo, "European Integration, European Identity and the Colonial Connection", European Journal of Social Theory, Vol. 5, No. 4, 2002, p. 485.

29 Heijl, Niklas Bremberg, "Between a Rock and a Hard Place: Euro-Mediterranean Security Revisited", Mediterranean Politics, Vol. 12, No. 1, 2007, p. 12.

30 Gillespie, Richard, "This Stupid Little Island: A Neighbourhood Confrontation in the Western Mediterranean", International Politics, Vol. 43, No. 1, 2006, p. 129.

31 de la Encina Ortega, Salvador "El túnel del Estrecho: perspectivas para las relaciones España-Marruecos" in del Valle Gálvez, J. A., Baeza, J. V., Torrejón Rodríguez, J. D., (Eds), España y Marruecos en el centenario de la Conferencia de Algeciras, Madrid, Dykinson, 2008, p. 151.

Les rapports économiques tissés autour des deux enclaves sont de deux types ; une économie légale où le trait le plus marquant reste le déplacement de la main-d'œuvre marocaine quotidiennement vers Ceuta et Melilla. Aux termes de l'accord de Schengen, 30.000 travailleurs de jour marocains peuvent entrer dans Ceuta chaque jour, avec 20.000 autorisés d'entrer à Melilla.

À cela il faut ajouter une forte économie illégale de contrebande à travers les frontières.<sup>32</sup> La majorité des interpellés dans les attentats terroristes du 11 mars 2004 à Madrid, étaient liés à des groupuscules radicaux de Ceuta et de Melilla et avaient des relations avec les bandes du crime organisé. Selon les autorités espagnoles, les bandes du trafic de drogue dans les deux villes constituent les sources de financement et de soutien pour les groupuscules islamistes, pour les mosquées et les organisations communautaires en Espagne.<sup>33</sup> Il y aurait toujours selon les investigations de la police espagnole fusion entre les bandes de crime et les groupes extrémistes autour du trafic du cannabis. À titre d'exemple, les autorités espagnoles ont saisi 700.000 tonnes de hachisch en 2003. Une partie de l'argent gagné dans ce trafic a coulé dans la région de Tarragona, non seulement le lieu de la conférence de Mohammad Atta en préparation du 9/11, mais aussi la région où le groupe islamique armé algérien a été actif.<sup>34</sup>

Dans les années 1970, le PIB espagnol par habitant était quatre fois celui du Maroc. Depuis lors, la différence s'est développée exponentiellement pour atteindre 13 fois. Et les frontières de l'Espagne avec le Maroc à Ceuta et Melilla sont parmi les 10 les plus inégales au monde.<sup>35</sup>

L'enjeu économique semble être au cœur de la question de Ceuta (et de Melilla aussi) ; selon Zakya Daoud, « c'est un endroit important, car il sert de lieu de contrebande. L'Espagne y écoule énormément de produits. Si cette activité disparaissait, la ville n'aurait plus d'importance ». <sup>36</sup> La contrebande de marchandises provenant des présides fait perdre selon M. Mustapha Mechahouri, ministre du Commerce extérieur, au Maroc 1,75 milliard de DH annuellement. La contrebande a également empêché la création de 450.000 nouveaux postes d'emploi.<sup>37</sup> Des sources espagnoles font état de la concentration de près de 1.500 contrebandiers en activité à la frontière de Ceuta en une semaine.<sup>38</sup>

Enfin, il y a la concurrence économique entre d'une part les deux villes et d'autre part, les villes du nord (notamment Tanger et Nador) dans le secteur maritime. Il s'agit d'attirer plus de 1.188.686 résidents Marocains en Europe et 335.381 véhicules qui traversent en moyenne le Détroit de Gibraltar entre les ports du nord du Maroc et ceux du sud de l'Espagne (avec une phase aller pour passer les vacances au Maroc et une phase retour en Europe fin août). Les chiffres de la Protection civile espagnole affirment que les navires qui assurent la liaison entre les deux rives du Détroit ont réalisé au total 4.495 rotations ou trajets entre les ports de Tanger, Ceuta, Nador et Melilla et les ports du sud de l'Espagne. Le port de Tanger a lui seul, enregistré l'embarquement de 521.939 personnes et de 156.187 véhicules, dans 2.103 rotations de navires, suivi des ports de Ceuta (331.982 personnes, 86.532 véhicules et 1.606 rotations), Nador (248.753 personnes, 54.290 véhicules et 415 rotations) et Melilla (86.012 personnes).<sup>39</sup> Cette opération, appelée au Maroc : opération Transit, se passe annuellement et constitue l'événement économique et social principal au Maroc en été, par l'activité économique qu'elle génère. Parce qu'il s'agit d'un marché stable et rentable, autant les villes espagnoles (Ceuta et Melilla) que les villes marocaines (Tanger et Nador) se bousculent pour offrir les services et les motivations capables de fidéliser les voyageurs marocains.

### 3. Le facteur économique

32 White, Gregory W., "Sovereignty and International Labor Migration: The 'Security Mentality' in Spanish-Moroccan Relations as an Assertion of Sovereignty", *Review of International Political Economy*, Vol. 14, No. 4, 2007, p. 705.

33 Celso, Anthony, "The Tragedy of Al-Andalus: The Madrid Terror Attacks and the Islamization of Spanish Politics", *Mediterranean Quarterly*, Vol. 16, No. 3, 2005, p. 91.

34 Idem, p. 97.

35 Moré, Iñigo, "The Economic Step between Neighbours: The Case of Spain—Morocco", *Mediterranean Politics*, 2004, Vol. 9, No. 2, p. 165 et p. 169.

36 "Gibraltar, L'ila, Sebta et Melilla", *Maroc Hebdo International*, No. 520, Du 19 au 25 Juillet 2002, p. 39.

37 "En bref : Contrebande", *Maroc Hebdo International*, No. 604, Du 7 au 13 Mai 2004, p. 8.

38 "Sebta: La contrebande reprend de plus belle", *L'Economiste*, No. 2615, 21 septembre 2007.

39 "Transit-2008 Près de 1,2 million de personnes durant la phase retour", *Le Matin du Sahara*, 15-09-2008.

## 4. La sécurité

L'importance stratégique de Ceuta au détroit de Gibraltar intéresse aussi bien la sécurité multilatérale (avec la présence de l'OTAN au détroit) que la sécurité bilatérale entre le Maroc et l'Espagne. L'OTAN craint, au niveau des menaces terroristes, pour la navigation dans le détroit. Pour parer à ces menaces, l'organisation a lancé en 2001 "Active Endeavour", qui est une opération maritime consistant à assurer la sécurité des navires marchands. L'OTAN cherche à verrouiller les passages par le détroit. Pour cela, elle a besoin de la coopération du Maroc.<sup>40</sup> C'est ce qui explique la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Rabat le 7 avril 2006.

Il y a également un intérêt espagnol fort pour l'engagement de l'alliance atlantique sur ce que les Espagnols considèrent être des « *non-shared risks* ». Madrid favoriserait certainement n'importe quelle évolution du concept d'alliance qui inclut dans ses perspectives la sécurité des enclaves de Ceuta et de Melilla sur la côte marocaine.<sup>41</sup>

A l'égard de la sécurité bilatérale, il y a un point d'accord entre l'Espagne et le Maroc ; en effet, les rapports de renseignement espagnol et marocain ont sans interruption identifié les régions de Ceuta et de Melilla comme des moyeux qui lient des organismes criminels et des mosquées à de divers groupes de terreur où le commerce de hachish, le blanchiment d'argent, et la contrebande humaine fournissent des bénéfices énormes aux opérations de terreur.<sup>42</sup>

La sécurité reste, sans égal, le secteur dominant aussi dans les deux villes. Les employés publics, principalement liés aux forces militaires et de sécurité, continuent à être le groupe professionnel le plus important. À Melilla ils représentent 42 % du chiffre total des travailleurs, alors qu'en Espagne dans son ensemble, les employés publics constituent seulement 14 % des travailleurs.<sup>43</sup> Non seulement la sécurité est présente dans le sens physique, mais aussi dans les peurs de l'insécurité engendrées par plusieurs facteurs ; la montée des revendications islamistes de 'libérer les deux villes', a été accrue par l'arrestation à Ceuta en décembre 2006 de 11 islamistes supposés être membres de la Salifiyya Jihadiyya ; ils étaient en phase préparatoire d'un attentat dans la ville. En conséquence, ces revendications et menaces créent l'insécurité profonde parmi la population d'origine espagnole dans les villes et provoquent, en même temps, un sentiment fort du nationalisme, et donnent à l'armée une position sociale particulièrement privilégiée qui est évidente dans la ville.<sup>44</sup> Cette position est menacée par la décision du gouvernement espagnol de réduire sa présence militaire dans les deux présides. Quoique cette décision fasse partie d'un plan de redéploiement général des effectifs militaires que le gouvernement espagnol a décidé de mener dans tout le territoire espagnol, la droite espagnole a protesté contre une telle décision. Les villes de Ceuta et de Melilla connaîtraient ainsi une réduction de 50% du nombre des soldats de leurs garnisons respectives d'une manière progressive d'ici 2011. En plus de l'argument sécuritaire qui accuse le gouvernement socialiste de vouloir fragiliser les deux colonies face à « la menace marocaine », la droite espagnole s'est servi d'un argument économique. La réduction des troupes engendrerait un manque à gagner annuel de près de 46 millions d'euros pour l'économie locale. Près de 700 soldats devront quitter la ville durant les deux prochaines années, ce qui signifie un nombre équivalent de familles qui rentreront à la péninsule.<sup>45</sup>

Notons que la lutte antiterroriste a permis au Maroc de se réconcilier avec l'Espagne après la crise autour de l'îlot Leila (Persil). La coopération policière marocaine avec l'Espagne est plus qu'enthousiaste. Les attentats de Casablanca le 16 mai 2003 et ceux de Madrid le 11 mars 2004 ont poussé les deux pays à se rapprocher sur plusieurs dossiers, notamment sur le terrorisme et l'immigration clandestine. Évidemment, le rapprochement ne signifie pas une réconciliation durable qui reste suspendue au règlement de la pression de migrants sans-papiers aux frontières maritimes — celles du détroit de Gibraltar et des Canaries — et terrestres — celles des enclaves de Ceuta et Melilla.<sup>46</sup>

Enfin, la sécurité est un aussi le pivot de l'intérêt national et le fait qu'il y a une coopération sur certaines questions n'exclut pas la mise en place d'une sécurité unilatérale, qui parfois est perçue avec inquiétude par le voisin. Ainsi, le Maroc a annoncé la construction à Ksar Sghir, à mi-chemin entre Tanger et Ceuta, et à deux pas du port de Tanger-Med, son « premier port militaire sur la Méditerranée. » L'Espagne a émis des signes d'inquiétude surtout que la base serait à 25 kilomètres de Ceuta. La construction de la base navale, qui a commencé en mai de mars 2008, pourrait s'achever dans un délai de trois ans et coûtera 1.390 millions de dirhams (127 millions d'euros). Le Maroc a déjà une autre base navale dans ses 512 kilomètres de littoral méditerranéen. Elle a été inaugurée en 1977 et est située à Al Hoceïma, à environ 150 kilomètres à l'ouest de Melilla.<sup>47</sup>

40 "L'OTAN s'en mêle", Maroc Hebdo International, No. 578, 31-10-2003, p. 19.

41 Lesser, Ian O., NATO Looks South: New Challenges and New Strategies in the Mediterranean, Santa Monica, CA RAND, 2000, p. 49.

42 Celso, Anthony N., "Spain's Dual Security Dilemma: Strategic Challenges of Basque and Islamist Terror during the Aznar and Zapatero Eras", Mediterranean Quarterly, Vol. 17, No. 4, 2006, p. 136.

43 Enriquez, Carmen Gonzalez, "Ceuta and Melilla...", p. 220.

44 Idem, p. 224.

45 "L'Espagne réduit ses troupes à Sebta et Melilla", Aujourd'hui le Maroc, 8-4-2008.

46 Kourliandsky, Jean-Jacques, "Espagne, entre atlantisme et européification, fin du consensus extérieur", La Revue internationale et stratégique, Vol. 61, No. 1, 2006, p. 107.

47 "Marruecos construirá una base naval junto a Ceuta", El País, 25-03-2008.

Quoique le gouvernement Zapatero a nettement apaisé les relations avec le Maroc, les retombées de la politique « antimarocaine » de J. M. Aznar (1996-2004) semblent se normaliser difficilement ; une politique agressive, rappelons-le, qui a mené le Maroc à provoquer la crise sur l'îlot Leila-Perejil. La tension entre le Maroc et l'Espagne fut le résultat des accusations proférées par le gouvernement espagnol contre Rabat.<sup>48</sup> Lors de son séjour aux États-Unis, José María Aznar se serait efforcé de charger le Maroc auprès des Américains en l'accusant d'être un des fiefs des islamistes et d'être un vivier du terrorisme.<sup>49</sup> Probablement, ceci (avec au fond des dossiers réels de divergence comme la pêche et le Sahara) a mené à la crise entre le Maroc et l'Espagne, le 11 juillet 2002 lorsque Rabat a installé un poste de surveillance assurée par une dizaine de gendarmes sur l'îlot Leila situé à 150 mètres des côtes méditerranéennes marocaines, proche de Ceuta. Officiellement, Rabat évoqua que cette action faisait partie d'une 'campagne de lutte contre l'émigration clandestine', mais ce fut éventuellement une réaction à l'envoi espagnol de navires militaires à Ceuta.<sup>50</sup>

La réaction espagnole exigea le respect du statu quo qui exclut l'occupation de l'îlot par un des deux pays. Les deux pays avaient signé un accord en 1960, en vertu de quoi aucun des pays n'établira de présence sur l'îlot.<sup>51</sup> De son côté, Rabat prétend que la souveraineté sur l'îlot est revenue au Maroc à la fin du protectorat espagnol sur le nord du pays, en 1956. Quelques jours plus tôt, la présence de navires de la marine espagnole au large d'Al-Hoceima, lors d'un exercice, était déjà venue illustrer la dégradation des relations hispano-marocaines, notables depuis le rappel de l'ambassadeur du Maroc à Madrid, en octobre 2001. Le 15 juillet 2002, Madrid renforce sa présence militaire dans le détroit de Gibraltar et rappelle son ambassadeur à Rabat. Le 17, les forces spéciales espagnoles délogent, sans faire de blessés, les soldats marocains qui occupaient l'îlot du Persil. Le 19, Rabat affirme son intention de remettre en cause les traités reconnaissant la souveraineté espagnole sur les enclaves de Ceuta et de Melilla. Le 20, l'Espagne fait état d'un accord conclu avec le Maroc sous l'égide des États-Unis, qui prévoit le retour au statu quo ante sur l'îlot du Persil. Madrid retire aussitôt ses troupes.<sup>52</sup> Pour les habitants de Ceuta et de Melilla, le sentiment de la crainte était fort, et ils avaient sérieusement pensé que la crise politique était un prélude clair à une attaque militaire marocaine imminente.<sup>53</sup>

Pour apaiser les relations entre les deux pays, le roi Juan Carlos d'Espagne effectue, en janvier 2005, une visite officielle au Maroc. Juan Carlos a participé à une rencontre entre chefs d'entreprises espagnols et marocains, pour mettre en exergue le rôle économique de l'Espagne comme deuxième partenaire commercial de Rabat et le premier investisseur étranger dans le pays.<sup>54</sup>

La visite du Roi J. Carlos à Ceuta et à Melilla n'aurait pas attisé les réactions marocaines s'il n'y avait pas dans la région des passions prêtes à déchaîner. Il suffit de rappeler ici les protestations marocaines causées par la visite de Zapatero dans les deux villes en 2006, la première visite d'un premier ministre espagnol depuis 1981. Le Maroc a critiqué la visite de Zapatero à Ceuta et à Melilla. La visite a été considérée, par le gouvernement, inopportune et ne change en rien le fond du problème (c'est-à-dire la marocanité des deux villes). Mais, il semble que le gouvernement marocain n'a pas eu l'intention de réagir plus vivement, en atteste le fait qu'il n'a protesté qu'après la visite bien que les partis et les médias avaient déjà commencé une vague de protestation. Il faut dire que Rabat était le plus grand gagnant de l'élection de Zapatero en 2004 et donc, il est tout à fait compréhensible qu'elle ne cherche pas la tension. Aussi, Rabat devrait comprendre que cette visite venait après les tragédies des assauts des immigrés, qui ont entaché la réputation du gouvernement de Zapatero. Il devrait donc donner un signe rassurant à la communauté internationale, mais aussi aux habitants des deux villes et à l'ensemble des électeurs espagnols. Zapatero fut déjà dans la campagne électorale pour les élections de 2008 et il était nécessaire pour lui de se montrer présent dans une crise liée à l'immigration (principal sujet de campagne de l'adversaire de son parti, le PP). Après avoir concédé une autonomie plus poussée à la région catalane, Zapatero se devait de faire un geste qui montre que l'unité de l'Espagne est tout aussi importante pour lui, socialiste, que pour les nationalistes du Parti Populaire. En conséquence, la visite de José Luis Zapatero dans les deux villes n'a pas provoqué de crise diplomatique entre Madrid et Rabat.

Il y a donc une augmentation d'intérêt pour la question des deux côtés avec des conséquences sur les relations entre les deux pays. Les revendications marocaines de Ceuta et de Melilla sont devenues récurrentes avec le règne de Mohamed VI, voir un trait marquant si l'on compare cela à la centralité du Sahara dans les revendications d'Hassan II. Vraisemblablement, il y a un rapport entre la montée de la pression marocaine et le Sahara celle de pousser l'Espagne à 'laisser de côté' le Sahara qui est de loin plus important pour le Maroc que le reste.<sup>55</sup>

## 5. La crise prolongée

48 " Soutien diplomatique et économique américain au Maroc ", Le Matin du Sahara, 17-12-2001.

49 Idem.

50 Martínez, Ian, "Spain's « splendid little war » with Morocco", p. 878.

51 Idem, p. 871.

52 Chronologie des événements dans : Maroc-Actualité (1990-2006), Universalis.

53 Marrero Rocha, Inmaculada, "The Implications of Spanish-Moroccan Governmental Relations for Moroccan Immigrants in Spain", European Journal of Migration and Law, Vol. 7, No. 4, 2006, p. 428.

54 Pironet, Olivier, "Maroc : chronologie historique", Le Monde Diplomatique, avril 2006.

55 Sánchez Hernández, Carlos, España y Marruecos: A falta de alternativas, ¿solución militar?, Madrid, Red Nómadas, 2006, pp. 8-9.

Les possessions espagnoles en Afrique du Nord (Ceuta, Melilla, et une série d'îlots et de rochers) sont périodiquement utilisées par les autorités marocaines comme moyen officiel pour faire pression sur le gouvernement espagnol quand Rabat et Madrid ont des positions divergentes, dans l'approche et en substance, avant et pendant certains processus de négociation (le Sahara occidental, accords de pêche avec l'UE, etc.). Les gouvernements espagnols successifs ont évité de discuter sérieusement le futur de Ceuta et de Melilla avec le Maroc dû à la pression domestique, mais également à cause de la crainte que n'importe quelle réaffirmation de leur statut espagnol affecte négativement les revendications espagnoles sur Gibraltar.<sup>56</sup>

Il est possible de remonter à l'année 1994 pour voir les premières protestations vives du Maroc face à la politique espagnole à Ceuta et à Melilla. Durant les années 80, le pragmatisme du roi Hassan II (orienté vers le sud) correspondait à celui du chef du gouvernement espagnol (Felipe Gonzalez préoccupé par la construction d'un État démocratique et fraîchement membre de la CE).<sup>57</sup> Par conséquent, les deux pays ont signé le 6 juillet 1991 un traité d'amitié, qui stipule la non utilisation de la force, la non-intervention dans les affaires internes du voisin et le respect des droits et des libertés humaines.<sup>58</sup> Néanmoins, les plans Espagnols d'offrir aux deux enclaves un statut d'autonomie en 1994 a causé des réactions fortes au Maroc.<sup>59</sup> Ceci a mené le 28 avril 1995, à deux attaques à la bombe à Ceuta par un groupe qui s'est proclamé ' l'Organisation du 21 août pour la libération des territoires marocains occupés'.<sup>60</sup>

Néanmoins, les craintes espagnoles du trafic de drogue, du terrorisme et de la pression sur Ceuta et Melilla rendent Madrid hésitant devant toute provocation de Rabat.<sup>61</sup> De sa part, le Maroc se garde de toute confrontation avec l'Espagne, ce qui va compromettre nettement ses chances de garder le Sahara Occidental. De plus, il devrait assumer les conséquences d'un conflit qui l'opposerait à un pays membre de l'OTAN.

<sup>56</sup> Amira-Fernández, Haizam, "Spain's Policy towards Morocco and Algeria Balancing Relations with the Southern Neighbors", in *North Africa Politics, Region, and the Limits of Transformation*, Zoubir, Yahia H., Amira-Fernández, Haizam, (Eds.), Oxon, Routledge, 2008, p. 355.

<sup>57</sup> Gillespie, Richard, "This Stupid Little Island: A Neighbourhood Confrontation in the Western Mediterranean", p. 112.

<sup>58</sup> Martínez, Ian, "Spain's « splendid little war » with Morocco", p. 876.

<sup>59</sup> Jones, Rachel, *Beyond the Spanish State: Central Government, Domestic Actors and the EU*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2000, p. 135.

<sup>60</sup> Martínez, Ian, "Spain's « splendid little war » with Morocco", p. 876.

<sup>61</sup> Amira-Fernández, Haizam, "Spain's Policy towards Morocco and Algeria Balancing Relations with the Southern Neighbors", p. 357.

De tous les litiges marocco-espagnols, l'immigration illégale reste le plus médiatisé et le plus récurrent quoique pas moins épineux que les autres. Les raisons de la visibilité du différend résident dans le fait qu'il implique des questions d'ordre normatif qui s'ajoutent à d'autre d'ordre sécuritaire.

Commençons par l'aspect sécuritaire de l'immigration clandestine ; depuis 1998 et durant le premier gouvernement Aznar, des fortifications militaires équipées de moyens de surveillance sophistiquée ont été construites autour de Ceuta et de Melilla. Ces deux villes ont fait souvent la une des journaux en septembre 2005 et juin 2006 avec la pénétration des immigrés dans les villes malgré les barrières (14 morts dans les tentatives d'entrée)<sup>62</sup>. Les immigrés en question sont des ressortissants des pays de l'Asie du Sud ou de l'Afrique subsaharienne. Une raison suffisante pour le Maroc de refuser d'assumer, seul, la responsabilité de l'immigration clandestine maghrébine et subsaharienne vers l'Espagne. Madrid, elle, estime que le Maroc traite « passivement » le dossier. De sa part, Rabat avait toujours refusé de reprendre les immigrés subsahariens qui avaient atteint Ceuta ou Melilla, soucieux de ne pas faire de la sorte, car ceci impliquerait la reconnaissance de la souveraineté espagnole sur les deux villes.<sup>63</sup>

Certainement, pour l'immigration subsaharienne, le passage par le Maroc est indispensable pour arriver aux deux villes, mais il y a aussi l'immigration asiatique que M. Collyer a particulièrement étudiée ; il s'agit des Bangladeshis qui sont sensiblement représentés à Ceuta. Il a établi leur chiffre à 20% parmi l'ensemble de l'immigration clandestine dans la ville. Les Bangladeshis étaient distingués de tous les autres migrants interviewés par les moyens qu'ils avaient employés pour entrer à Ceuta. Tous avaient payé chez eux le prix d'un voyage simple vers l'Europe. Ils ont atteint Ceuta par voie maritime.<sup>64</sup>

Les sources rapportent qu'entre le 26 septembre et le 6 octobre 2005, environ 3.400 subsahariens ont essayé de donner l'assaut aux barrières de Melilla dans sept tentatives de masse, et 600 ont essayé de donner l'assaut aux barrières de Ceuta. Parmi, approximativement, les 1.000 qui avaient réussi, seulement 70 % ont été renvoyés au Maroc dans le but d'être rapatriés. Au cours de ces événements, 13 immigrés sont morts dans des conditions qui n'ont pas été clarifiées. Le gouvernement espagnol a déployé l'armée pour patrouiller les périmètres de frontière de ses deux enclaves, tout en réclamant une collaboration plus active des autorités marocaines dans la lutte contre l'immigration illégale. Le Maroc a transféré les 2.000 immigrés subsahariens vers le sud à sa frontière avec le Sahara occidental, où ils ont été séparés dans des groupes et abandonnés sans eau et nourriture, selon des ONG.<sup>65</sup> Les humanitaires ont attiré l'attention sur les conditions de ses immigrés abandonnés dans le désert par le Maroc.

Le Ministère de l'Intérieur marocain a rendu public un rapport sur les incidents survenus lors des assauts massifs contre les clôtures barbelées de Melilla la nuit du 5 au 6 octobre 2005. Ce rapport indique que six personnes ont trouvé la mort dont quatre suite à des tirs rasants provenant des forces de sécurité marocaines, les deux autres étant décédées suite à des chocs hémorragiques dus à des plaies multiples. Selon le rapport, les membres des forces de sécurité marocaines étaient au nombre de quinze au moment des faits, répartis entre trois postes de surveillance, et non équipés face à des assauts de cette amplitude. Le rapport signale aussi que, depuis le début des assauts, 17 membres des forces de sécurité marocaines ont été blessés, dont plusieurs grièvement.<sup>66</sup>

Le désespoir des migrants autour de Ceuta et Melilla en octobre 2005 était en partie, selon M. Collyer, provoqué par une opération de contrôle importante, cela a coïncidé avec une réunion des ministres de l'Intérieur espagnol et marocain. Depuis octobre 2005, les unités de l'armée marocaine, particulièrement équipées par l'UE, ont patrouillé des zones potentielles sensibles de l'émigration clandestine, dans le nord et dans le Sahara visant à empêcher les embarquements vers les Canaries. En plus, elles ont intensifié les opérations de contrôle régulières dans les grandes villes.<sup>67</sup>

Le point culminant de ces assauts (neuf assauts durant le mois de septembre 2005) ce fut le 27 septembre de cette année, quand environ mille cinq cents candidats africains à l'immigration tentent, en deux vagues, de franchir en force la clôture séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Melilla. Quelques trois cents d'entre eux y parviennent. Le 29 septembre, cinq clandestins sont tués - dont deux par balle - lors d'une tentative d'infiltration de cinq cents immigrés environ dans l'enclave espagnole de Ceuta. Le 6 octobre, six émigrants subsahariens sont tués par les forces de sécurité marocaines lors d'une tentative de pénétration en force dans l'enclave de Melilla. Le 10, le Maroc entame le rapatriement par avion des immigrés clandestins arrêtés dans le royaume. Selon l'organisation humanitaire Médecins sans frontières, quelque six mille trois cents personnes auraient trouvé la mort dans des circonstances analogues depuis dix ans.

## 6. L'effet migratoire

62 White, Gregory W., "Sovereignty and International Labor Migration: The 'Security Mentality' in Spanish-Moroccan Relations as an Assertion of Sovereignty", *Review of International Political Economy*, Vol. 14, No. 4, 2007, p. 705.

63 Gillespie, Richard, "This Stupid Little Island": A Neighbourhood Confrontation in the Western Mediterranean", p. 116

64 Collyer, Michael, "In-Between Places: Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe", *Antipode*, Vol. 39, No. 4, 2007, p. 676.

65 de Larramendi, Miguel Hernando, "Intra-Maghrebi Relations: Unitary Myth and National Interests", in *North Africa Politics, Region, and the Limits of Transformation*, Zoubir, Yahia H., Amirah- Fernández, Haim, (Eds.), p. 198.

66 "Subsahariens : le rapport de l'Intérieur", *Aujourd'hui le Maroc*, 25-10-2005.

67 Collyer, Michael, "In-Between Places: Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe", p. 673.

La situation risque de s'empirer dans les conditions actuelles ; depuis 2000, les immigrés subsahariens se sont auto organisés dans les forêts de Ben-Younech, juste à côté de Ceuta, dans le Pinar de Rostrogordo, ou dans les montagnes de Gourougou près de Melilla. Constamment, ils organisent des assauts contre la barrière de barbelés de 3, puis de 6 mètres de haut, depuis 2002. En plus, ils doivent faire face aux rafles quotidiennes des gendarmes marocains.<sup>68</sup> Les événements tragiques de septembre 2005 n'ont pas détourné les immigrés subsahariens de la route marocaine. Selon M. Jelloul Arraj, de la cellule assistance migrants mise en place par deux associations locales, les vagues des immigrés ont même repris de la vigueur en 2007 après une pause liée au drame de Ceuta et Melilla. De nouveaux arrivants s'y mêlent à d'autres anciens migrants.<sup>69</sup>

Ceci nous mène à l'aspect normatif qui soulève des problèmes à caractère humanitaire. Une étude entreprise au nord du Maroc par l'ONG française Cimade42 a constaté que plus de 50 % des immigrés interviewés citent la quête de la protection comme raison de leur immigration. Plus de 80 % des immigrés enregistrent une demande. Parmi les demandes de ceux qui atteignent Ceuta, approximativement 20 % seulement sont identifiés comme réfugiés.<sup>70</sup> Un rapport édité par Médecins sans Frontières en juillet 2005 évoque des détails de 9.350 consultations médicales qu'ils avaient effectuées au cours des deux années précédentes au nord du Maroc. Approximativement 25 % de ces consultés sont victimes de la violence causée à 67 % par les actions des forces de sécurité espagnole. Ces incidents ont attiré la condamnation internationale et ont nettement soulevé la conscience de la situation difficile de l'immigration illégale au détroit de Gibraltar.<sup>71</sup>

La dimension humanitaire touche aussi les immigrés clandestins marocains vivant en Espagne. Certains incidents font l'objet de protestations comme c'est le cas avec l'Association des travailleurs et immigrés marocains en Espagne (Atime) qui a protesté contre le traitement espagnol des dizaines d'immigrés marocains sans papier qui ont été arrêtés le 27 juin 2008 dans la région de Murcie lors d'une vaste opération de la police espagnole. Ils avaient été rassemblés pendant plus de six heures sans eau ni nourriture dans des parcs et des places publiques de la localité de Torre Pacheco pour vérification de leurs documents de résidence selon Atime.<sup>72</sup>

Le Maroc est quelque peu « piégé » par l'immigration clandestine ; il doit prendre en compte le nombre de Marocains résidant en Espagne qui a atteint 644.688 personnes au 1er janvier 2008, soit la plus importante communauté d'étrangers originaires d'un pays hors Union européenne.<sup>73</sup> Il y a aussi le fait que, bien que les Marocains ne participent pas aux assauts massifs organisés par les immigrés subsahariens, quelque 27.309 immigrés illégaux ont été refoulés par les autorités espagnoles au périmètre frontalier de Ceuta en 2005, selon des statistiques de la police nationale espagnole. La police espagnole des frontières a aussi refoulé 307 personnes au poste de contrôle frontalier de Ceuta pour des irrégularités dans leur documentation, selon la même source, précisant que « la majorité des immigrés refoulés sont des ressortissants marocains vivant dans des villes proches de Ceuta et qui tentaient de tromper les contrôles policiers ». <sup>74</sup> P. Gold commente ce fait, en disant qu'il n'est pas étonnant que la grande majorité des immigrés soient des Marocains, parce qu'il est relativement facile pour eux d'entrer dans les enclaves et de là essayer de traverser le détroit vers l'Europe. Il s'est basé sur des chiffres de 1998 qui affirment que quelque 15.000 personnes de la province marocaine voisine de Tétouan entrent dans Ceuta pour fonctionner chaque jour. Ainsi, les immigrants illégaux peuvent facilement s'y mélanger.<sup>75</sup>

Pourtant, il faut noter que l'Espagne est consciente de ce fait ; Madrid a fait valoir fin octobre 2005 devant le Sommet informel des chefs d'État et de gouvernement européen, réunis près de Londres, que le Maroc ne peut pas faire face, à lui seul, à la crise provoquée par l'afflux massif des migrants subsahariens et qu'il devait être aidé par une action solidaire de la part de l'Union européenne. Le département de Politique internationale et de sécurité de la présidence du gouvernement espagnol avait distribué un document où il souligne les difficultés du Maroc à gérer le flux d'immigrés en provenance de pays tiers et à contrôler les frontières.<sup>76</sup> Avec la présence de « quelque 40.000 » subsahariens sur son territoire dans l'attente de leur entrée en Espagne, quitte à sauter de nuit à travers les barrières barbelées de Ceuta et Melilla.<sup>77</sup> La clôture est gardée par 480 militaires, dont des éléments de l'armée de terre et des légionnaires, stationnent aujourd'hui dans la zone en renfort des éléments de la guardia civil et des services de police espagnols. Ces militaires agissent sous les ordres de la guardia civil et peuvent avoir recours à des moyens antiémeutes (balles en caoutchouc, boucliers, matraques).<sup>78</sup>

Au-delà de la dimension sécuritaire et humanitaire, il ne faut pas perdre de vue le fait que le phénomène de l'immigration clandestine aux portes de Ceuta et de Melilla, n'est pas isolé, en aucun cas, et qu'il le lire dans le cadre d'une géopolitique de l'immigration. Le fait que

68 Sanchez, Raúl, "L'Europe, Ceuta, Melilla. La perspective des camps", *Multitude*, Vol. 23, No. 4, 2005, p. 66.

69 Boukhari, Sophie, "La longue traque des migrants clandestins au Maroc", *Le Monde Diplomatique*, mai 2007, pp. 16-17.

70 Collyer, Michael, "Emigration, Immigration, and Transit in the Maghreb: Externalization of EU policy?", in *North Africa Politics, Region, and the Limits of Transformation*, Zoubir, Yahia H., Amirah- Fernández, Haizam, (Eds.), p. 166.

71 Idem, p. 165

72 "Le Maroc demande à l'Espagne de traiter ses clandestins avec humanité", *Le Matin du Sahara*, 17-07-2008.

73 Idem.

74 " Plus de 27.000 immigrés refoulés de Sebta en 2005", *Aujourd'hui le Maroc*, 11-4-2006.

75 Gold, Peter, "Immigration into the European Union via the Spanish enclaves of Ceuta and Melilla: A Reflection of Regional Economic Disparities", *Mediterranean Politics*, Vol. 4, No. 3, 1999, p. 26.

76 "L'Espagne fait valoir auprès de l'UE que le Maroc ne peut affronter seul la crise", *Le Matin du Sahara*, 28-10-2005.

77 Idem.

78 "Rabat et Madrid promettent une enquête «rigoureuse et transparente» : Polémique en Espagne après la mort des cinq clandestins de Sebta", *Le Matin du Sahara*, 30-09-2005.

Ceuta et Melilla entreprennent de clôturer leurs accès pour contenir les assaillants désespérés venus de l'Afrique noire est un symptôme du retour des murs et de la mondialisation fermée.<sup>79</sup> Autant l'aspect sécuritaire que l'aspect humanitaire ne doivent pas éclipser les disparités économiques entre les deux continents ; ni le règlement sécuritaire ni la charité ne peuvent effacer les racines du problème, à savoir l'échec des projets de développement en Afrique.<sup>80</sup> Ce fut d'ailleurs le thème de la première conférence euro-africaine à Rabat, le 10-11 juillet 2006.

79 De Saint Victor, Jacques, "Le retour des murs : une mondialisation fermée ? ", *Cités*, Vol. 31, No. 3, 2007, p. 15.

80 Traoré, Aminata, *Ceuta et Melilla : Mais pourquoi partent-ils ?*, *Bécherel*, Les Perséides, 2008, p. 66

## 7. La partie tierce

Par partie tierce nous signifions les acteurs politiques qui interviennent dans la définition de l'équilibre entre le Maroc et l'Espagne. Principalement, on pourrait parler de deux parties tierces dans le détroit : il s'agit des États-Unis et de l'UE. Dans une certaine mesure, le rôle britannique n'est pas négligeable, notamment du fait qu'il est concerné directement (Gibraltar) mais il est possible de traiter son rôle soit en tant que membre de l'UE ou alors en tant qu'allié des États-Unis. La tension monte souvent à l'occasion où l'Espagne négocie la souveraineté partagée avec la Grande-Bretagne sur Gibraltar. Les Marocains considèrent que la souveraineté du Maroc sur les Ceuta et Melilla est inséparable de la souveraineté espagnole sur Gibraltar.<sup>81</sup> Élisée Reclus, comme le rapporte Barbara Loyer, écrit, au sujet de l'occupation de Gibraltar par les Anglais : 'Les Espagnols le ressentent comme une insulte et leur cause devrait avoir la sympathie de tous, s'ils ne détenaient pas eux-mêmes, de l'autre côté du passage, la ville et le territoire de Ceuta'.<sup>82</sup>

L'Espagne affirme que Gibraltar devrait revenir en référence au principe de l'intégrité territoriale de l'Espagne. Les Britanniques ne voient pas de lien entre ce principe et la situation de Gibraltar, car, disent-ils, si le rocher est rendu à l'Espagne, ses habitants non espagnols seraient 'recolonisés'. Londres se tient, donc, au principe du référendum avant tout changement de la souveraineté sur le rocher. En même temps, les Britanniques s'ouvrent à des négociations avec l'Espagne sur le futur du territoire. L'argument espagnol, qui nous concerne ici, contient des idiosyncrasies : l'Espagne considère qu'il n'y a aucune comparaison avec sa mainmise sur Ceuta et Melilla. En termes de droit international, les personnes colonisées devraient décider de leur propre destin. De plus en plus, les habitants de Gibraltar souhaitent une autodétermination.<sup>83</sup> Peut-on considérer les habitants de Gibraltar colonisés par la Grande-Bretagne ? Idem pour l'Espagne. Car si on envisage l'autodétermination pour les habitants de Gibraltar, il faudrait penser aussi à un statut pareil pour Ceuta et Melilla, mais il est peu probable que cette solution soit acceptable pour l'Espagne.

Les Marocains appellent Madrid à suivre le modèle britannique et portugais quand la Grande-Bretagne et le Portugal ont remis Hong Kong et Macao à la Chine dans un processus de décolonisation. Mais, dans le cas de la Grande-Bretagne, la souveraineté britannique sur Gibraltar complique la carte géopolitique du détroit. Si l'Espagne intensifie ses revendications sur Gibraltar, cela risque d'envenimer ses relations avec Londres, mais aussi cela risque d'encourager le Maroc à intensifier ses revendications de Ceuta et de Melilla.

Le Maroc lie les 'deux affaires' et y voit une similitude dans leur dimension politique et leur profondeur symbolique. Le Roi Hassan II avait déclaré que 'le moment venu, lorsque l'Espagne aura récupéré Gibraltar, elle nous restituerait automatiquement Sebta et Melilla, car il est évident qu'aucun pays au monde n'acceptera qu'elle détienne seule le contrôle des deux rives du Détroit'.<sup>84</sup>

En manifestant toujours le plus grand intérêt pour la question des négociations entre Londres et Madrid à propos de Gibraltar, le parallèle institué entre le cas du «rocher» et celui de Ceuta et Melilla, fait déjà partie du discours diplomatique marocain. Pour renforcer sa position, le Maroc utilise ce qu'il appelle la légitimité spatio-temporelle (géographique et historique) et sur l'irrationalité d'une situation où un seul et unique pays serait maître des deux rives du Détroit (l'Espagne).<sup>85</sup>

En outre, la dimension arabo-islamique des deux villes est souvent invitée dans le discours islamiste, nationaliste et panarabiste. Il est souvent possible de lire dans les discours des partis politiques marocains, des parallèles entre les deux villes et la Palestine, l'Iraq ou le Golan syrien.

Nous devons aussi évaluer sérieusement l'attention que les États-Unis donnent au Maghreb dans leur stratégie économique et militaire.<sup>86</sup> Le Maroc dispose de certains atouts intéressants pour les États-Unis dans le cadre des 'nouvelles priorités' sur la 'démocratie' et l'antiterrorisme comme vecteur de politique étrangère américaine. Cela consacre son statut d'allié majeur en Afrique du Nord. Ainsi, les États-Unis ont fait des pas concrets pour développer leurs relations avec le Maroc, y compris sur le plan militaire et économique, arrivant à un accord de libre-échange en 2004 et au sponsoring de la conférence internationale à Rabat sur l'initiative du Grand Moyen-Orient.

Plus que les États-Unis, l'Union européenne intervient en tant que partie tierce qui a un intérêt crucial dans le détroit. Juridiquement, Ceuta et Melilla font partie de l'UE, mais ne sont pas sur le territoire douanier de la Communauté. Elles sont toutes deux des régions ultrapériphériques ou des régions externes de l'UE. Elles reçoivent le financement européen du Fonds européen de développement régional, du Fonds social européen et de la Banque européenne d'investissement, comme d'autres fonds ad hoc.<sup>87</sup>

81 Molina Garcia, María José, España-Marruecos (1996-2002): un modelo de política exterior para el Maghreb, p. 280.

82 Loyer, Barbara, "La nation et les peuples qui la composent : une vision géopolitique de l'Espagne", Hérodote. Revue de Géopolitique, Vol. 117, No. 2, 2005, p. 90.

83 Rhona, Smith, "Solid as 'The Rock'?", The New Law Journal, Vol. 152, No. 7034, 2002, p. 813.

84 "Fermeté et raison garder", Le Matin du Sahara, 05-11-2007.

85 "Discussions hispano-britanniques sur le «Rocher» : l'exemple qui vient de haut", Le Matin du Sahara, 30-10-2001.

86 Le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell lui revient le rôle décisif de persuader Madrid et Rabat en juillet 2002 de régler leur différend sur l'îlot méditerranéen de Leila-Perejil. Voir : Gillespie, Richard, "This Stupid Little Island": A Neighbourhood Confrontation in the Western Mediterranean", p. 120.

87 Muller, Karis, "Shadows of Empire in the European Union", The European Legacy, Vol. 6, No. 4, 2001 p. 443.

Le Maroc, sous Hassan II, a exprimé des aspirations à l'adhésion à l'UE, concrétisées par une demande officielle de l'adhésion en 1987, mais sans surprise, a été rejetée. Néanmoins, les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla sont formellement une partie de l'UE, et le Maroc s'est longtemps défini comme pont entre l'Europe et l'Afrique. Rabat a maintenu ses réclamations d'un statut européen moins que l'adhésion ; le conseiller du Roi Mohammed VI, A. Azoulay, énonça en 2000 que «géographiquement, historiquement et culturellement, le Maroc est plus près d'Europe occidentale que la majeure partie de l'Europe de l'Est. Le détroit du Gibraltar est juste un accident géographique ».<sup>88</sup>

## II. Gestion des risques

### 1. Gestion européenne des risques

Dans ses rapports avec l'UE et l'Espagne, Rabat veille essentiellement à sa réputation. Elle s'efforce de montrer l'image d'un modèle de stabilité économique et politique. Ceci implique une coopération sécuritaire active dont l'objectif est de s'assurer du soutien économique et politique sans concéder la thèse de la marocanité des deux villes. L'Espagne campe sur positions aussi et préfère soutenir le développement économique et la démocratisation de son voisin. Pour garantir le succès de ces processus, le soutien européen est indispensable.

L'UE, à travers le partenariat euro-méditerranéen, fait le pari du co-développement et de l'interdépendance économique entre l'Espagne et le Maroc pour régler la question par le brouillement des distinctions au point où les deux pays deviennent des États qui partagent des intérêts communs.<sup>89</sup> Une sorte d'élargissement 'virtuel' comme le laisse penser P. Gold dans le sens où l'Afrique du Nord formerait une partie virtuelle de l'UE. Ceci se réaliserait à l'aide des zones d'échanges économiques et d'un tunnel qui relie les deux côtes par exemple. A l'issue de quoi, la souveraineté sur les deux enclaves pourrait être une question marginale, car elle serait sans importance si les deux villes sont européennes ou africaines<sup>90</sup>. Cela pourrait régler aussi le dilemme de l'équilibre entre, d'une part, la mentalité de forteresse qui provient du fait que l'UE est un ensemble d'États parmi les plus riches au monde, et d'autre par l'usage efficace de sa richesse pour soutenir les économies voisines, notamment au sud, et simultanément augmenter la stabilité politique régionale. Les barrières autour des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla sont un rappel rigide et littéral des barrières culturelles, politiques et économiques qui restent à surmonter entre l'Europe et ses voisins méditerranéens.<sup>91</sup>

Pourtant, la voie économique n'est pas, comme elle l'a l'air, un bâton magique ; le déséquilibre économique entre les deux rives est insurmontable à moyen terme. En plus, une telle approche ignore les dimensions identitaires et géopolitiques de la frontière entre les deux pays. Comme les différentes crises le montrent, un geste symbolique comme une visite royale ou l'envoi de quelques gendarmes sur un îlot non habité pourrait envenimer les relations entre Rabat et Madrid.

En outre, on a l'impression que l'approche européenne s'inspire de la théorie du rapprochement. Mais là aussi il faudrait noter que le rapprochement dans le sens que S. Rock lui donne à savoir une théorie réaliste de la paix, présuppose une combinaison d'un certain nombre d'éléments (sécurité territoriale et militaire, prospérité économique et de sauvegarde d'une identité culturelle, religieuse ou autre. L'état de paix durable comme l'emploie S. Rock est plus probable entre des États qui sont homogènes dans leurs attributs sociaux.<sup>92</sup>

Indéniablement, le Maroc a intérêt à maintenir 'sa réputation' de pays stable pour les investisseurs européens. Toutefois, la question de l'immigration continue à moduler, de plus de plus, les rapports entre les deux rives de la Méditerranée, surtout dans l'environnement de sécurité actuel. Dans un article sur la diplomatie marocaine, W. Zartman parle ainsi des 'conquêtes' échangées entre les deux rives :

Arabs north again into Spain and France, then French and Spanish south into North Africa, and now North Africans (though not yet as conquerors) into Europe.<sup>93</sup>

Cela démontre le poids de l'islam et de l'histoire dans la perception de l'immigration venue des pays musulmans, mais aussi les craintes et les enjeux sécuritaires de la présence musulmane en Europe.

Par rapport à la question spécifique de l'immigration et en réaction aux événements dramatiques de Ceuta, en novembre 2005, le Vice-président de la Commission européenne, Franco Frattini, chargé de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité a proposé une série de mesures pour gérer la question de l'immigration ; on y distingue des mesures au niveau de l'UE qui visent à renforcer la coopération entre les États membres dans la région méditerranéenne ainsi et d'autres qui autorisent des contrôles maritimes conjoints en coordination avec l'Agence FRONTEX. Le train marquant de ces mesures est la création d'un Mediterranean Coastal Guard qui utilise les matériaux et expertises des États membres concernés dont les objectifs devront être les opérations de sauvetage et la prévention de la traite des êtres humains.<sup>94</sup>

Suivant les directives communautaires, depuis le début des années 90, sous les deux gouvernements socialistes de Gonzalez, des traités bilatéraux ont été signés avec le Maroc, permettant la déportation des migrants sans papiers tant au Maroc que dans des pays tiers. Ces traités qu'on peut considérer un régime d'exception dans le droit public inter-

<sup>89</sup> Gold, Peter, *Europe or Africa? A Contemporary Study of the Spanish North African Enclaves of Ceuta and Melilla*, Liverpool, Liverpool University Press, 2000, p. 172.

<sup>90</sup> Idem.

<sup>91</sup> Gold, Peter, "Immigration into the European Union via the Spanish enclaves of Ceuta and Melilla: A Reflection of Regional Economic Disparities", p. 34.

<sup>92</sup> Gaddis, John Lewis, "International Relations Theory and the End of the Cold War", *International Security*, Vol. 17, No. 3, 1992-1993, p. 36.

<sup>93</sup> Zartman, W., "Morocco" in Brown, L. Carl (Ed), *Diplomacy in the Middle East: The International Relations of Regional and Outside Powers*, London, New York, I. B. Tauris, 2003, p. 207.

<sup>94</sup> "Deuxième étape du tour des capitales du Vice-président Frattini à Madrid sur l'immigration" <http://europa.eu>

national, embarrassent quasi quotidiennement l'UE dans le sens où les rapatriements se passent d'une manière générale dans des conditions d'affrontement entre la police et les rapatriés. Ces rapatriements sont violents, mais aussi coûteux<sup>95</sup>.

Ces contraintes rendent la 'gouvernance' de la crise des frontières sud de l'Union européenne qui tient à être démocratique, difficile. La dimension médiatique des événements est une composante fondamentale de la 'crise', ce qui renvoie une image de menace aux Européens qui expriment cette peur par un vote plus à droite, ou à soutenir les initiatives de gestion sécuritaire. La mission de la Commission européenne chargée de superviser la situation des immigrés clandestins (quelque 30.000 citoyens subsahariens selon le commissaire Franco Frattini) dans la zone de Ceuta et Melilla a considéré que le traitement réservé aux migrants était 'digne et humain'.<sup>96</sup>

L'UE tend à encourager le Maroc à fonctionner plus effectivement pour respecter ses engagements internationaux de protection des réfugiés. Ceci devrait nécessiter une plus grande coopération avec l'UNHCR pour faciliter l'accès aux gens avec les besoins de protection, mais également un engagement du Maroc au principe de base du non refoulement, parmi d'autres.<sup>97</sup> Évidemment, cela nécessite aussi que la gestion directe de la question de l'immigration clandestine, en ce qui concerne la zone de Ceuta et Melilla, soit, en grande partie, la responsabilité du Maroc. L'UNHCR a enregistré, depuis l'ouverture de son bureau à Rabat début 2005, en moyenne, cent demandes d'asile par mois, essentiellement de Congolais (RDC) et d'Ivoiriens. Par ailleurs, il a accordé le statut de réfugié à moins de quatre cents personnes, affichant un taux de reconnaissance de 17 %.<sup>98</sup>

Pour assurer une gestion efficace de l'immigration clandestine, l'UE a accordé une enveloppe de 67 millions d'euros au Maroc en guise d'appui à la stratégie du Royaume en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Le Maroc a annoncé avoir réussi, durant les deux dernières années seulement, à réduire de 65 % le nombre de migrants clandestins transitant vers l'Europe et le rapatriement de milliers d'autres, notamment des subsahariens, vers leurs pays d'origine. L'appui financier de l'Union européenne au Maroc apparaît comme l'une des consécutions des recommandations de la première conférence euro-africaine sur la migration et le développement tenue les 10 et 11 juillet 2006.<sup>99</sup>

En offrant au Maroc le statut avancé, le 13 octobre 2008, une première en ce sens que l'UE n'a accordé un tel statut à aucun pays extra-européen, ce qui a été compris par le Maroc comme une reconnaissance des performances du Maroc en matière de démocratie, de droits de l'homme et en matière économique. Certains dossiers ont avancé, comme celui des droits de l'Homme, le renforcement du rôle de la femme, le lancement d'un vaste programme de lutte contre la précarité et la marginalisation, la libéralisation du paysage audiovisuel et le lancement de grands chantiers économiques. L'UE a estimé que le Maroc est aussi le pays "qui a fait beaucoup d'efforts, notamment en matière de réformes économiques, des droits de l'homme et de gouvernance".<sup>100</sup> La Commissaire européenne des relations extérieures et de la politique de voisinage, Mme Benita Ferrero Waldner, déclara que le Statut avancé marque «notre appréciation pour les réformes qui ont été engagées et pour la bonne coopération bilatérale». Elle a ajouté que le Maroc est considéré aujourd'hui comme «le pays de notre voisinage avec lequel l'Union européenne a les relations les plus étroites et les plus denses».<sup>101</sup>

En effet, l'UE a publié une 'feuille de route' qui permettrait, dans les années à venir, au Maroc d'approfondir ses relations avec l'UE et d'atteindre des niveaux élevés d'intégration à l'UE, sans devenir membre.<sup>102</sup> Il semble intéressant de saisir la portée d'un tel avancement, comme le rappelle Eduard Soler i Lecha, Laia Mestres, car il est important de signaler le fait que l'Espagne joue un rôle de promoteur de cette initiative au sein de l'UE en ce sens qu'elle a été le premier pays européen à exprimer publiquement son soutien aux aspirations marocaines à un statut avancé lors de la première visite de José Luis Rodríguez Zapatero à Rabat en avril 2004.<sup>103</sup> Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, a assuré que le statut avancé fera du Maroc «un pays très proche et bien intégré dans la géopolitique européenne» et garantira à long terme la «stabilité économique et financière à ce pays».<sup>104</sup> Quelques jours auparavant, le Premier ministre marocain Abbas El Fassi avait souligné la qualité de la coopération existante entre le Maroc et l'Espagne, lors d'un entretien avec la vice-présidente du gouvernement espagnol, Mme Maria Teresa Fernandez de la Vega. Abbas El Fassi avait affirmé que le Maroc est confiant quant à l'avenir de ces «relations importantes dans tous les domaines avec l'Espagne».<sup>105</sup>

Nous pouvons dire qu'en tout état de cause, l'UE a emporté une victoire sur le projet américain du Grand Moyen-Orient puisque le Maroc a été aussi le terrain d'expérimentation de ce projet, qui finalement a échoué à se concrétiser. Certainement, le statut avancé formera le

95 Sanchez, Raúl, "L'Europe, Ceuta, Melilla. La perspective des camps", p. 65.

96 Idem, p. 68.

97 Garlick, Madeline, "The EU Discussions on Extraterritorial Processing: Solution or Conundrum?", International Journal of Refugee Law, Vol. 18, No. 3-4, 2006, p. 616.

98 Boukhari, Sophie, "La longue traque des migrants clandestins au Maroc", pp. 16-17.

99 "Immigration : Bruxelles soutient le Maroc", Aujourd'hui le Maroc, 24-8-2006.

100 "Statut avancé. Une reconnaissance des performances du Maroc à l'échelle internationale", Le Matin du Sahara, 14-10-2008.

101 Idem.

102 Eduard Soler i Lecha, Laia Mestres, "El estatuto avanzado de Marruecos: No perdamos la oportunidad", 22-10-2008, www.cidob.org.

103 Idem.

104 "Miguel Angel Moratinos. Le statut avancé ouvre au Maroc «la porte des grandes politiques européennes»", Le Matin du Sahara, 14-10-2008.

105 "Maroc-Espagne M. El Fassi se réjouit de la qualité de la coopération", Le Matin du Sahara, 11-10-2008.

pivot, ou le plafond, de la politique étrangère marocaine. Ce qui rendra sa position vis-à-vis des enclaves de Ceuta et Melilla plus soucieuse des intérêts européens.

## 2. Gestion marocaine des risques

La pierre angulaire dans la gestion marocaine est le pari sur le développement économique de la zone du nord. Ceci ressemble à une stratégie économique de dévaloriser l'importance économique de Ceuta et de Melilla en faveur de Tanger, d'al-Hoceima et du Nador. Si l'utilité économique des deux villes pour l'Espagne diminue considérablement, Madrid serait forcée de négocier une solution qui mènerait à les céder au Maroc.

Le Premier ministre marocain, Abbas El Fassi, chef du parti Istiqlal (le Parti de l'indépendance), le parti historique et nationaliste intransigeant sur la question territoriale, atteste de cette gestion marocaine 'de laisser le temps au temps' ; il a déclaré qu'il est convaincu que le statut de Ceuta et de Melilla sera un jour sur la table des négociations entre le Maroc et l'Espagne, et qu'il faut laisser le «temps au temps.» Il a rappelé la position marocaine qui considère les présides une étape de décolonisation après celles de la zone du nord, de Tarfaya et du Sahara (toutes étaient sous contrôle espagnol) mais il a affirmé que cette étape doit se passer dans le cadre de négociations, de bon voisinage et d'amitié avec Madrid.<sup>106</sup> Laisser «le temps au temps», pourrait signifier que le Maroc préfère remporter la question par le changement démographique, c'est à dire attendre les fruits de la tendance actuelle de l'augmentation de la population musulmane grâce à la natalité et l'immigration et cueillir les fruits d'une autodétermination.

Nonobstant, la dimension sécuritaire introduit des turbulences et des bifurcations qui handicapent l'approche économique douce ; la gestion de l'immigration, par exemple, est de plus en plus sécuritaire. Les attentats de Madrid (le 11 mars 2004) a compliqué la situation des immigrés marocains et des habitants marocains des deux enclaves. Ils oscillent, dans un cadre provisoire, entre la perte d'attaches avec le Maroc et leur affirmation identitaire. Ceci fait des deux villes un lieu critique que le Maroc ne gère pas en réalité. En fait, le Maroc ne prend pas en charge ses immigrés ni les habitants des deux villes et aligne une gestion de coup à coup et par rapport à chaque événement.<sup>107</sup>

Ce qui complique la tâche marocaine c'est que par rapport à la gestion de proximité que le discours officiel réclame, il semble que cette gestion n'est pas affective. Il n'y a pas seulement l'imbrication de plusieurs facteurs identitaires et sécuritaires, mais surtout le fait que tourisme, les investissements et la contrebande rendent la dimension économique compliquée. Un secteur important de la population du nord vit de la contrebande et donc pour éviter des troubles sociaux le Maroc laisse faire en espérant que ce commerce illégal disparaît à moyen terme grâce à l'active politique de développement du nord du Maroc que le Roi Mohamed VI adopte depuis 1999. Le Maroc poursuit une politique de revendication de longue haleine basée sur le renforcement de l'économie marocaine ; Rabat maintient, donc, ses anciennes positions, mais dans le cadre d'une nouvelle gestion.

En conséquence, le Maroc traite la question comme un lieu provisoire ou un poste frontalier et n'établit pas, jusqu'à présent des frontières déterminées, mais des relais frontaliers qui les séparent des deux villes. Est-ce donc une politique du statu quo ? Nous pouvons répondre positivement d'après des sources officielles marocaines.<sup>108</sup> Il y a le rôle de la partie tierce que le Maroc a intérêt à prendre en considération. Les États-Unis traitent Rabat autant que Madrid comme des alliés stratégiques notamment dans sa guerre contre le terrorisme où le Sahel est un lieu à haut risque. D'autant plus qu'à l'intérieur de l'UE il y a des contradictions et des intérêts divergents entre l'Espagne et la France par rapport au Maroc.

Concrètement, Hassan II avait établi une cellule de réflexion sur Ceuta et Melilla qui a initié un climat de coopération marocco-espagnole, mais en juillet 2002 l'autre face, celle de l'incertitude a occupé la place. Malgré la tension dans ces rapports depuis lors, aucune mesure de confiance n'a été adoptée et le dossier reste ouvert. Ceci consacre l'absence d'une logique de rapprochement et de coopération.

La dimension identitaire des deux enclaves semble être moins récurrente dans le discours officiel marocain en période de détente. On a l'impression que l'enjeu identitaire est dépassé et qu'il fait partie de l'histoire, mais en temps de crises elle réapparaît avec force et le discours nationaliste utilise des formules telles l'intégrité territoriale et le passé national, renforcé par la résurgence du religieux. Néanmoins, tout cela demeure modéré et dosé tenant compte du fait que l'adversaire (l'Espagne) a changé et il n'est plus celui des années 60.

<sup>106</sup> "Marruecos dice que dará "tiempo al tiempo" sobre Ceuta y Melilla", El País, 25-02-2008.

<sup>107</sup> Entretien avec Abdellah Saaf (Politologue, Ex ministre et directeur de CERSS (Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales) à Rabat le 17-09-2008.

<sup>108</sup> Entretien avec Madame Saloua Bishri (Chef du Service Espagne Portugal), Ministère marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, à Rabat le 16-09-2008.

Probablement, l'islam est beaucoup plus signifiant au niveau politique pour les habitants des deux villes que pour ceux du Maroc. Le fait qu'ils vivent une situation de minorité, ils se trouvent en face de l'autre. Ce qui les rend beaucoup plus fragiles face aux revendications nationalistes.

Quant à la question de l'immigration clandestine le Maroc tente, tant bien que mal, se débarrasser du problème. Déjà un contrôle sévère des frontières a rendu le nombre de Marocains peu significatif par rapport à celui des subsahariens. Les autorités espagnoles reconnaissent que le Maroc gère bien la situation alors que la société civile espagnole le critique et estime qu'il n'est pas assez musclé devant les vagues migratoires. De sa part, Rabat critique le traitement espagnol des immigrés et accepte mal le rôle de gendarme que l'Espagne lui demande. Le Maroc oscille donc entre sévérité vis-à-vis de ses propres citoyens et laxisme vis-à-vis des subsahariens, tenant compte de ses intérêts en Afrique.

Comme l'a exprimé à Madrid le ministre marocain de l'Économie des Finances, M. Salaheddine Mezouar, le Maroc ne renonce pas à Ceuta et Melilla, mais a décidé d'encapsuler le différend pour ne pas porter atteinte à ses relations avec l'Espagne. En ce sens, le Maroc évite de monter la pression et d'entrer en conflit. Il a rappelé que l'Espagne est un pays ami avec lequel nous voulons construire l'avenir et l'avenir se construit sans frontières. Si l'on regarde la question du point de vue économique, les frontières entre le Maroc et l'Espagne n'existent plus dans le sens où l'Espagne est le premier investisseur étranger dans la zone du nord. Le ministre marocain a assuré aussi que son opinion est partagée par la classe politique marocaine. Cet avenir sans frontières se réalisera selon le ministre dans 10 ou 20 ans. Il passe par le partenariat euro intégration.<sup>109</sup>

Nous pouvons, donc, discerner deux voies dans l'approche marocaine : la voie du « temps qui va gérer tout », et la voie économique euro-méditerranéenne qui sera bénéfique au développement du Maroc. Mohammed VI a fait savoir ce choix quand il a reçu à Oujda, José Luis Rodriguez Zapatero, lors d'une visite officielle le 11 juillet 2008. Ce fut la visite qui devrait faire re-normaliser les relations. L'éditorial du journal *'Le Matin du Sahara'*, un journal proche du palais et considéré par les spécialistes du Maroc comme organe médiatique officiel, résume assez bien cette approche marocaine.

Il commence par minimiser les risques entre les deux pays. L'éditorial annonce que 'd'aucuns se sont empressés d'évoquer, voire même de mettre en exergue certaines difficultés entre les deux pays. Il est vrai que les relations marocco-espagnoles sont marquées par le sceau de la passion. Elles subissent aussi les effets du voisinage immédiat, une grande partie de leur histoire commune, les affres d'une décolonisation difficile et, quand bien même elle serait vécue de la même manière par les deux pays, la question de l'immigration clandestine ». <sup>110</sup> Cela est en contraste, par exemple, avec les médias espagnols, tels *El País* ou *El Mundo* qui ne montrent guère d'affinité où de retenue dans leurs articles consacrés au Maroc. Cependant, il faut dire que derrière la différence de style, l'éditorial parle, en ce qui concerne Ceuta et Melilla, d'une décolonisation difficile. Ensuite, on passe à l'économie. L'Espagne, dit l'éditorial, est le pays dont les investissements au Maroc restent importants et significatifs et avec lequel une coopération exemplaire est déployée à travers de nombreux secteurs. <sup>111</sup> Le Maroc, donc, minimise les différents, prend pour évident le statut des villes (villes à décoloniser) mais a besoin de Madrid d'un point de vue économique. Mais il n'y a pas que l'économie qui nécessiterait un soutien espagnol. L'éditorial cite les débats aux Nations unies sur le projet d'autonomie proposé par Rabat au Sahara, un projet dont le Maroc nécessite l'appui officiel de l'Espagne au conseil de sécurité. <sup>112</sup> Si l'Espagne, comme les taux d'investissement le montrent, arrive à devenir le premier partenaire économique du Maroc, il est envisageable que certains changements politiques puissent prendre forme dans les relations entre les deux pays, mais il ne faut pas perdre de vue que la France n'est pas prête à perdre son rôle de premier partenaire économique et politique du Maroc. Il faudrait noter, pourtant, que le scénario idéal pour le Maroc est le scénario actuel où l'entente entre la France de Sarkozy et l'Espagne de Zapatero est beaucoup plus facile qu'avec un gouvernement du PP, dont les têtes pensantes, comme le rappelle H. Peres, considèrent que sa politique méditerranéenne doit d'abord consolider, face au Maroc, la souveraineté espagnole sur Ceuta et Melilla et préfèrent tenir, à l'égard de Rabat, un langage de fermeté que d'appel à l'entente cordiale. <sup>113</sup>

Il y a aussi l'Algérie, un autre adversaire de Rabat qui joue sur la scène. Le choix d'Oujda pour recevoir Zapatero, prêt de la frontière avec l'Algérie voisine, ne manque pas de signification ni de symbole. <sup>114</sup>

Est-ce donc un nouveau souffle entre le Maroc et l'Espagne qui part d'une minimisation de la question de Ceuta et de Melilla, ce qui revient à signifier une politique marocaine de

109 "Rabat ve la solución para Ceuta y Melilla "en 10 o 20 años"", E País, 29-07-2008.

110 "Maroc et Espagne, le nouveau souffle", Le Matin du Sahara, 10-07-2008.

111 Idem.

112 Idem.

113 Peres, Hubert, "La France vue d'Espagne avant la présidence de l'Union européenne", La Revue internationale et stratégique, Vol. 69, No. 1, 2008, p. 115.

114 "Maroc et Espagne, le nouveau souffle", Le Matin du Sahara, 10-07-2008.

### 3. Gestion espagnole des risques

statu quo ? Manifestement, les paramètres économiques et politiques indiquent que c'est le cas, mais semble aussi possible de lire la situation d'une manière bicéphale : de facto le Maroc reconnaît le statu quo sous les contraintes économiques et politiques, mais de jure il le refuse catégoriquement (et a toutes les intentions de bouger le dossier le moment opportun).

Si le Maroc fait le pari économique tout en percevant la question de Ceuta et Melilla comme une décolonisation inachevée, l'Espagne fait trois choix : l'un politique, le deuxième économique et le dernier sécuritaire.

En ce qui concerne l'option politique, il s'agit d'encourager la démocratisation au Maroc de façon à ce que la rhétorique nationaliste disparaisse du paysage. Si le Maroc se démocratise, ce qui signifierait plus de proximité entre les deux pays, et comme les démocraties tendent à chercher le compromis, il est attendu que le Maroc s'éloigne de toute revendication à l'égard de Ceuta et de Melilla. Ici aussi il faudrait noter qu'il n'y a pas d'exclusion entre les revendications nationalistes et la démocratie, l'Espagne elle-même étant un bon exemple avec la question basque et la question catalane, toutes proportions gardées. Ángel Pérez explore les possibilités de cette option : quand le Maroc se convertira en un État démocratique et moderne, il sera inévitable d'initier un accord. Tenant compte du fait que le Maroc est loin de cet état des choses, il paraît logique de penser qu'une telle situation devrait améliorer les relations mutuelles, mais aussi l'animosité marocaine envers les deux villes. Car une chose est certaine, la souveraineté ne dépend pas du régime politique en place.<sup>105</sup>

L'Espagne doit faire face à un autre élément géopolitique qui pourrait affaiblir la position espagnole : Gibraltar. Si les Espagnols accroissent leurs pressions dans le but de récupérer le rocher, il est envisageable que le Maroc fait de même pour Ceuta et Melilla.

Quant à l'option de l'économie, les deux enclaves vivent actuellement du fameux *comercio atípico*, c'est-à-dire profitent de la contrebande qui transporte des marchandises vers le Maroc. Selon José Maria Campos (ancien président de la Chambre de Commerce à Ceuta), il y a trois alternatives économiques devant l'enclave :

- le tourisme qui offre une solution économique adaptée à l'exiguïté du territoire ;
- l'installation d'entreprises de transformation ;
- le développement du port de Ceuta qui souffre actuellement de la concurrence de Tanger.<sup>106</sup>

Comme le montrent les analyses économiques des activités économiques projetées pour les deux villes, aucune des alternatives ne pourra se concrétiser si on ne prend pas en compte l'arrière-pensée marocain.<sup>107</sup>

À cet égard l'Espagne a fait le choix stratégique de contribuer au développement de son voisin, et concrètement de soutenir l'initiative de l'INDH (l'initiative nationale pour le développement humain) lancée par le roi Mohammed VI en 2005. L'ambassadeur d'Espagne à Rabat, Luis Planas a noté que l'aide non remboursable fournie au Maroc s'est chiffrée à environ 200 millions d'euros durant les 5 dernières années, mais, avec l'aide financière, celle-là dépasse les 400 millions d'euros durant cette période». Outre les actions de l'Agence espagnole de la coopération internationale, les régions et les mairies ainsi que les ONG espagnoles sont fortement engagées dans des projets de partenariat avec leurs homologues marocains.<sup>108</sup>

La dernière option dans la politique espagnole est une gestion sécuritaire, notamment en ce qui concerne l'immigration ; cette approche consiste à pousser dans la direction de l'externalisation de la politique européenne d'asile et d'immigration. Là il faut distinguer entre deux modèles d'externalisation ; le premier implique la délocalisation hors de son territoire certaines procédures relatives au contrôle de ses frontières. L'autre encourage à faire peser sur des pays tiers, par transfert de responsabilité, les conséquences des obligations qui lui incombent en application des engagements internationaux qu'elle a souscrits (sanctions aux transporteurs, corps d'officiers de liaison immigration, interceptions maritimes, procédures d'entrée protégées, programmes de protection régionaux (PPR)).<sup>119</sup>

Pour y arriver, l'Espagne a besoin du Maroc. Ainsi, avec le système intégré de vigilance extérieure (SIVE) mis en place le long des côtes espagnoles, les deux pays organisent des

115 Pérez, Ángel. Ceuta y Melilla en el marco de las relaciones Hispano-Marroquíes, Real Instituto Elcano Papers, No. 89, 2004, p. 5.

116 Zurlo, Yves, Ceuta et Melilla : Histoire, représentations et devenir de deux enclaves espagnoles, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 254.

117 Idem, 263.

118 "Coopération espagnole et INDH", Le Matin du Sahara, 29-10-2008.

119 Blanchard, E., Wender, A.S., Guerre aux migrants, Le livre noir de Ceuta et Melilla, Paris, Syllepse, 2007, p. 164.

patrouilles mixtes hispano-marocaines, et renforcent les protections autour des enclaves de Ceuta et Melilla (avec des murs de 6 m).<sup>120</sup>

Le scénario de l'externalisation de l'immigration risque de prolonger l'état provisoire des deux villes et de laisser les risques sans véritable gestion. L'Espagne pourrait envisager le renforcement d'un désenclavement économique et politique des deux villes (peut-être c'est le message de la visite royale de Juan Carlos) mais, comme l'analyse l'a montrée, les deux villes ont besoin de leur environnement marocain pour pouvoir être utiles aussi à l'Espagne.

Dans ce cadre, et deux mois après la visite royale espagnole, le chef de la diplomatie espagnole Miguel Angel Moratinos s'est rendu au Maroc dans le but d'apaiser la situation. Il a tenu à souligner la volonté de l'Espagne de renforcer ses relations bilatérales avec le Maroc et à continuer la coopération dans le futur entre les deux États, qui ont 'des intérêts stratégiques importants en commun, non seulement au niveau bilatéral, mais aussi régional'.<sup>121</sup> Probablement, c'est le sens que l'Espagne donne à sa décision de réduire sa présence militaire dans les deux présides et au soutien à accès du Maroc au statut avancé.

120 Idem, p. 181.

121 "Visite de Moratinos. L'Espagne tend à renouer les liens bilatéraux après la récente crise", Le Matin du Sahara, 04-01-2008

## Conclusion et recommandations

Nous avons évoqué les variables qui constituent des risques pour les relations hispano-marocaines ; nous pouvons maintenant les classer en des variables visibles et variables profondes. Par les variables visibles, nous pointons à celles qu'on médiatise le plus souvent, ou celles que nous observons dans les quotidiens marocains et espagnols (l'immigration clandestine principalement, les visites espagnoles à Ceuta et Melilla, la peur réelle ou virtuelle...). En effet, s'il est vrai que la question de Ceuta et Melilla est sensible pour le Maroc et l'Espagne, le détroit de Gibraltar l'est d'autant plus pour beaucoup d'autres. En conséquence, tout événement est susceptible d'intéresser les médias et les observateurs. Pourtant, il semble dans les deux pays qu'il y a plus de confiance mutuelle et un retour, quasi immédiat, à la normalisation, après avoir effleuré le plus haut des risques. C'est ce qu'on appelle l'équilibre. Cet équilibre se base principalement sur deux variables profondes : la géopolitique et l'économie. Parfois, les crises autour des territoires (Ceuta et Melilla, Persil. ) pourraient être perçues sous un angle étroit : celui d'une lutte pour des positions géopolitiques. Nous pensons que ce n'est pas le cas et qu'il s'agit plutôt d'un arrangement et d'un équilibre géopolitique. En témoigne le fait que le Maroc n'a jamais cherché, réellement, à changer la donne militairement. En envoyant des gendarmes à la place de soldats à l'îlot de Persil en 2002, il a cherché davantage à avertir le gouvernement d'Aznar qu'à le menacer.

L'économie explique, pour une grande partie, cet équilibre atteint depuis au moins 2004, avec le gouvernement Zapatero lequel se montre compréhensif des intérêts marocains et vice versa. Tenant compte du fait que l'enjeu pour le Maroc, est de réussir les deux initiatives principales du roi Mohamed VI : la solution de l'autonomie pour le Sahara et l'initiative pour le développement (INDH), la politique étrangère marocaine envers l'Espagne s'en trouve marquée. D'une part, à défaut de ne pas obtenir le soutien de l'Algérie au projet de l'autonomie du Sahara, il faut acquérir celui de l'Espagne, car, ces deux pays sont les plus concernés par la question. En « préservant » le soutien français, il serait dans une position forte et pourrait aspirer à une crédibilité accréditée par les États-Unis. Par le soutien espagnol, il sort aussi de l'enclavement géopolitique formé par l'axe Madrid-Alger.

Dans l'initiative pour le développement (INDH), le Maroc a tout autant besoin de l'Espagne, à deux niveaux : dans les investissements directs où l'Espagne est un investisseur étranger actif dans le pays, mais aussi dans le fait que le nord du Maroc (zone cible par excellence de l'INDH), est le terrain des investissements espagnols, ce qui relance cette région. L'apaisement social de cette région est un acquis pour l'Espagne aussi, vu que c'est l'environnement direct de Ceuta et de Melilla.

Au moins dans les rapports entre l'Espagne et le Maroc, nous pouvons remarquer que la politique étrangère de l'UE, a beaucoup d'atouts et joue un rôle crucial dans la réalisation de cet équilibre. Le travail de l'UE est profond dans le sens où par les programmes d'aide au Maroc (dans le cadre des MEDA I, MEDA II ou par d'autres financements), il a encouragé le Maroc à adopter des réformes. Qu'elles soient politiques comme l'alternance où sociales comme le statut de la femme, ces réformes ont installé un esprit positif et une réputation de stabilité et d'amélioration, qui encouragea, par conséquent, les investisseurs.

Par l'obtention du statut avancé, le Maroc dépasse le stade de dépendance économique passive, où il devait garder de bonnes relations avec les pays européens pour pouvoir continuer à exporter ses produits agricoles. Il fallait aussi ménager l'UE pour ne pas rester isolé face à l'Espagne, surtout dans le dossier de la pêche. Ceci est aussi une preuve du fait que l'équilibre entre les deux pays doit beaucoup à l'économie. L'échec des négociations de rénovation de l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne, est le point de départ de la crise du Persil.

Toutefois, nous pourrions assister à des turbulences si l'exploration et la perforation dans la mer Alborán arrivaient à trouver du pétrole. Idem le Sahara où perdure ce risque qu'il faut prévenir, car les questions d'ordre énergétique changent souvent la carte géopolitique d'une région.

À cet égard, le passage à un état de co-développement (grâce au statut avancé), aura des conséquences positives, dans la mesure où il va créer une dynamique économique, qui rend la dégradation politique, une situation à éviter pour préserver les intérêts économiques, nuisible. Pour arriver à une entente, le co-développement doit être soutenu par une cogestion des risques. Car ces risques, qu'on a évoqués, endommagent tout processus de développement économique par la provocation d'une atmosphère tendue.

Le risque qui inquiète le plus, en tout cas les Espagnols, est l'immigration clandestine. Les effets migratoires, comme on a pu constater, impliquent d'autres dimensions : la sécurité principalement. Dans le cas où le Maroc réussit le défit de l'INDH, l'immigration marocaine serait contrôlée, ce qui diminuera nettement la tension que cette immigration crée, tant à Ceuta et Melilla qu'en Espagne. La cogestion de l'immigration clandestine, comme elle se fait actuellement avec un financement européen, diminue nettement les risques.

L'arrêt de la campagne médiatique espagnole incessante, caractéristique du gouvernement Aznar, pourrait aussi être bien reçu au Maroc. Actuellement, les médias espagnols montrent très peu d'affinité vis-à-vis des Marocains. Il faut dire que l'immigration marocaine suscite une inquiétude sociale profonde en Espagne. Ce serait difficile pour Rabat de faire valoir ses intérêts, d'une manière globale, en ayant une communauté assez présente en Espagne, dans des conditions sociales précaires. Les attentats de Madrid (le 11 mars 2004), ont montré la fragilité de la situation. De ce fait, l'attitude de l'Espagne n'est pas totalement infondée quand elle lie l'immigration à la sécurité. Donc, par le contrôle efficace et réel des flux migratoires clandestins à partir du Maroc, Rabat pourrait modifier positivement l'approche espagnole de l'immigration marocaine, déjà installée en Espagne. La coopération antiterroriste active entre les deux pays, au lendemain des attentats de Madrid, a contribué, de sa part, à désamorcer les facteurs d'aggravation de leurs relations.

Pour conclure, la gestion unilatérale économique ou sécuritaire a mené à des résultats sensibles, mais partiels. En revanche, la gestion des flux migratoires a relativement réussi grâce à une approche multilatérale où le Maroc et l'Espagne (avec un encadrement européen) gèrent l'immigration clandestine. Mais l'immigration n'est qu'un seul risque parmi de nombreux risques qu'on a déjà analysés dans cette étude. Ceci nous permet de recommander avant tout une gestion multilatérale des risques engendrés par les deux enclaves. Une gestion intégrée dans le sens où il faudrait tenir compte des multiples facettes des frontières marocco-espagnoles. Certes, il y a les dimensions géopolitiques et économiques qui focalisent l'intérêt des deux pays aussi bien que celui de l'UE mais les deux villes ont une portée symbolique pour les deux pays. Il faudrait penser à une gestion qui intègre les trois éléments, ce qui serait une variation sur le Processus de Barcelone qui nous semble plus adapté à la question de Ceuta et de Melilla que les grands projets économiques de l'Union pour la Méditerranée.

Concrètement nous recommandons ce qui suit :

- adopter une approche quadrilatérale intégrée (sécuritaire-culturelle-économique-migratoire) dans le cadre de l'EMP ;
- constituer des cellules ou des comités euro-méditerranéens où des acteurs politiques marocains et espagnols (officiels et non gouvernementaux) qui participent à la concrétisation des projets de coopération entre les deux villes et l'arrière-plan marocain ;
- suivant l'esprit de la déclaration de Barcelone (construire un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagé) il est nécessaire de prendre en considération l'idée du partage, qu'elle soit au niveau économique ou dans le sens de partager les responsabilités et les coûts de développement de la région ;
- le principe qui doit réguler les initiatives, dans ce sens, doit être le principe du rapprochement. Non seulement il faudrait établir une gestion partagée des risques, mais prendre conscience du fait que ces risques sont réels et partagés. Ceci permettra soit d'adopter des mesures de confiance durable ou des mécanismes d'amitié. L'essentiel serait de rester dans un processus de rapprochement et de cogestion des risques.

## Bibliographie

Albet-Mas, Abel, "Three Gods, Two Shores, One Space: Religious Justifications for Tolerance and Confrontation between Spain and Colonial Morocco during the Franco Era", *Geopolitics*, Vol. 11, No. 4, 2006, pp. 580 – 600.

Blanchard, E., Wender, A.S., *Guerre aux migrants, Le livre noir de Ceuta et Melilla*, Paris, Syllepse, 2007.

Brecher, M., Wilkenfeld, J., *A Study of Crisis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2000.

Bretherton, Charlotte, Vogler, John, *The European Union As a Global Actor*, London, Routledge, 2006.

Brown, L. Carl (Ed), *Diplomacy in the Middle East: The International Relations of Regional and Outside Powers*, London, New York, I. B. Tauris, 2003.

Buursink, Jan, "The Binational Reality of Border-Crossing Cities", *GeoJournal*, Vol. 54, No 1, 2001, pp. 7-19.

Celso, Anthony, "The Tragedy of Al-Andalus: The Madrid Terror Attacks and the Islamization of Spanish Politics", *Mediterranean Quarterly*, Vol. 16, No. 3, 2005, pp. 86-101.

Celso, Anthony N., "Spain's Dual Security Dilemma: Strategic Challenges of Basque and Islamist Terror during the Aznar and Zapatero Eras", *Mediterranean Quarterly*, Vol. 17, No. 4, 2006, pp. 121-141.

Collyer, Michael, "In-Between Places: Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe", *Antipode*, Vol. 39, No. 4, 2007, pp. 668-690.

de Saint Victor, Jacques, "Le retour des murs : une mondialisation fermée ? ", *Cités*, Vol. 31, No. 3, 2007, pp. 15-20.

Enriquez, Carmen Gonzalez, "Ceuta and Melilla: Clouds over the African Spanish Towns. Muslim Minorities, Spaniards' Fears and Morocco-Spain Mutual Dependence", *The Journal of North African Studies*, Vol. 12, No. 2, 2007, pp. 219-234.

Ferrer-Gallardo, Xavier, 'Theorizing the Spanish-Moroccan Border Reconfiguration: Framing a Process of Geopolitical, Functional and Symbolic Rebordering', *CIBR Working Papers in Border Studies*, Centre for International Borders Research (CIBR), Queen's Belfast University, 2006.

Gaddis, John Lewis, "International Relations Theory and the End of the Cold War", *International Security*, Vol. 17, No. 3, 1992-1993, pp. 5-58.

Garlick, Madeline, "The EU Discussions on Extraterritorial Processing: Solution or Conundrum?", *International Journal of Refugee Law*, Vol. 18, No. 3-4, 2006, pp. 601-629.

Gillespie, Richard, "This Stupid Little Island': A Neighbourhood Confrontation in the Western Mediterranean", *International Politics*, Vol. 43, No. 1, 2006, pp. 110-132.

Gold, Peter, "Immigration into the European Union via the Spanish enclaves of Ceuta and Melilla: A Reflection of Regional Economic Disparities", *Mediterranean Politics*, Vol. 4 No. 3, 1999, pp. 23-36.

Gold, Peter, *Europe or Africa? A Contemporary Study of the Spanish North African Enclaves of Ceuta and Melilla*, Liverpool, Liverpool University Press, 2000.

Hansen, Peo, "European Integration, European Identity and the Colonial Connection", *European Journal of Social Theory*, Vol. 5, No. 4, 2002, pp. 483-498.

Heijl, Niklas Bremberg, "Between a Rock and a Hard Place: Euro-Mediterranean Security Revisited", *Mediterranean Politics*, Vol. 12, No. 1, 2007, pp. 1 - 16.

Marrero Rocha, Inmaculada, "The Implications of Spanish-Moroccan Governmental Relations for Moroccan Immigrants in Spain", *European Journal of Migration and Law*, Vol. 7, No. 4, 2006, pp. 413-434.

Jordán, Javier, Horsburgh, Nicola, "Spain and Islamist Terrorism: Analysis of the Threat and Response 1995-2005", *Mediterranean Politics*, Volume 11, No. 2, 2006, pp. 209 - 229.

Jones, Rachel, *Beyond the Spanish State: Central Government, Domestic Actors and the EU*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2000.

Kourliandsky, Jean-Jacques, "Espagne, entre atlantisme et européification, fin du consensus extérieur", *La Revue internationale et stratégique*, Vol. 61, No. 1, 2006, pp. 97-108.

Lesser, Ian O., *NATO Looks South: New Challenges and New Strategies in the Mediterranean*, Santa Monica, CA RAND, 2000.

Leveau, R, Mohsen-Finan, K, *Le Maghreb après le 11 septembre*, Paris, IFRI, 2002.

Loyer, Barbara, "La nation et les peuples qui la composent : une vision géopolitique de l'Espagne", *Hérodote. Revue de Géopolitique*, Vol. 117, No. 2, 2005, pp. 85-103.

Luis de la Corte Ibáñez, “Actividad yihadista en Ceuta: antecedentes y vulnerabilidades”, Documentos de Trabajo (Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos), No. 28, 2007.

Marquina, Antonio, “Spanish Foreign and Security Policy in the Mediterranean”, *Mediterranean Historical Review*, Vol. 13, No. 1, 1998, pp. 235 – 247.

Martinez, Ian, “Spain’s « Splendid Little War » with Morocco”, *The International Lawyer*, Vol. 37, No. 3, 2003, pp. 871-882.

Molina Garcia, Maria José, *España-Marruecos (1996-2002): un modelo de política exterior para el Magreb*, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 2006.

Moré, Iñigo, “The Economic Step between Neighbours: The Case of Spain—Morocco”, *Mediterranean Politics*, 2004, Vol. 9 No. 2, pp. 165-200.

Muller, Karis, “Shadows of Empire in the European Union”, *The European Legacy*, Vol. 6, No. 4, 2001, pp. 439-451.

Nies, Susanne, “Les enclaves : « volcans » éteints ou en activité”, *La revue internationale et stratégique*, Vol. 49, No. 1, 2003, pp. 111-120.

Peres, Hubert, “La France vue d’Espagne avant la présidence de l’Union européenne”, *La Revue internationale et stratégique*, Vol. 69, No. 1, 2008, p. 107-116.

Pérez, Ángel, “Ceuta y Melilla en el marco de las relaciones Hispano-Marroquíes”, *Real Instituto Elcano Papers*, No. 89, 2004.

Rhona, Smith, “Solid as “The Rock”?”, *The New Law Journal*, Vol. 152, No. 7034, 2002, pp. 812-813.

Rumford, Chris, “Theorizing Borders”, *European Journal of Social Theory*, Vol. 9, No. 2, 2006, pp. 155-169.

Sanchez, Raúl, “L’Europe, Ceuta, Melilla. La perspective des camps”, *Multitude*, Vol. 23, No. 4, 2005, p. 63-71.

Sánchez Hernández, Carlos, *España y Marruecos: A falta de alternativas, ¿solución militar?*, Madrid, Red Nómadas, 2006.

Sendagorta, Fidel, “Jihad in Europe: The Wider Context”, *Survival*, Vol. 47, No. 3, 2005, pp. 63-72.

Traoré, Aminata, *Ceuta et Melilla : Mais pourquoi partent-ils ?*, Bécherel, Les Perséides, 2008.

Valle Gálvez, Alejandro del, *España y Marruecos en el centenario de la Conferencia de Algeciras*, Madrid, Dykinson, 2008.

Vilar, Juan B., “La frontera de Ceuta con Marruecos: Orígenes y conformación actual”, *Cuadernos de Historia Contemporánea*, 2003, Numero Extraordinario, pp. 273-287.

White, Gregory W., “Sovereignty and International Labor Migration: The ‘Security Mentality’ in Spanish-Moroccan Relations as an Assertion of Sovereignty”, *Review of International Political Economy*, Vol. 14, No. 4, 2007, pp. 690 – 718.

Zoubir, Yahia H., Amirah-Fernández, Haizam (Eds), *North Africa Politics, Region, and the Limits of Transformation*, Oxon, Routledge, 2008.

Zurlo, Yves, *Ceuta et Melilla : Histoire, représentations et devenir de deux enclaves espagnoles*, Paris, L’Harmattan, 2005.

## Précédentes Publications EuroMeSCo

Mahjoob Zweiri, Ali Tekin, Andrew E. Johnson, *Les États fragiles et le processus de démocratisation : une nouvelle approche pour comprendre la sécurité au Moyen Orient*, EuroMeSCo Paper 74, Novembre 2008.

Anna Khakee, Jaber Afoukane, Fouad M. Ammor, Derek Lutterbeck, *Pragmatisme ou réaction brutale : les perceptions marocaines de la promotion occidentale de la démocratie* EuroMeSCo Paper 73, Novembre 2008.

Sharon Pardo, *Vers un partenariat encore plus proche : un modèle pour le nouveau partenariat euro-israélien*, EuroMeSCo Paper 72, Octobre 2008.

Francesca Galli, *Les implications légales et politiques de la sécurisation des mesures anti-terrorisme dans la région méditerranéenne*, EuroMeSCo Paper 71, Septembre 2008.

Bruno C. Reis, *Changement politique dans la région méditerranéenne – impact sur les relations euro-méditerranéennes*, EuroMeSCo Paper 70, Septembre 2008.

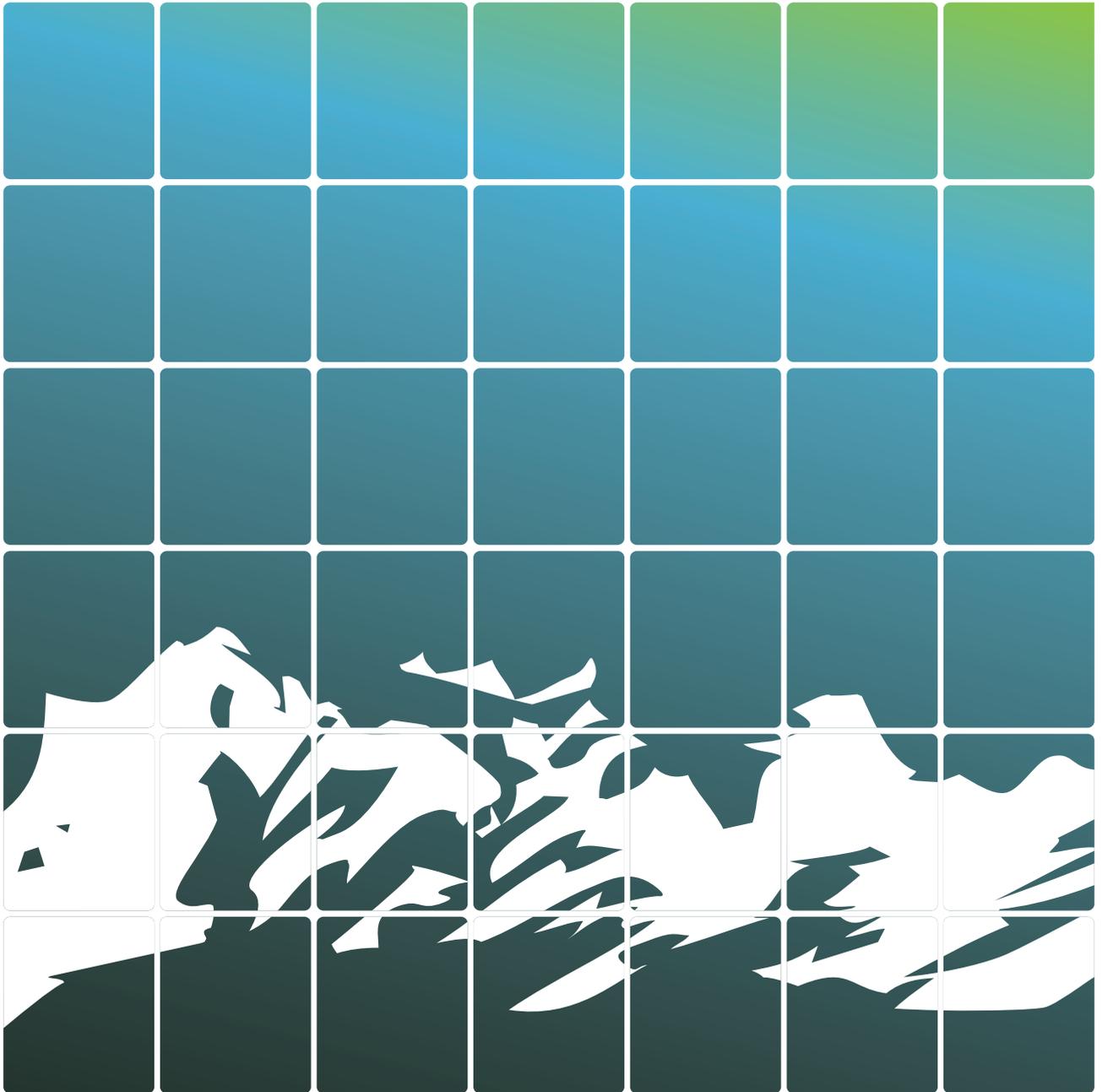
Lena Kolarska Bobinska, Magdalena Mughrabi, *Les politiques des nouveaux membres de l'UE envers le conflit israélo-palestinien : le cas de la Pologne*, EuroMeSCo Paper 69, Août 2008.

Roberto Aliboni, Ahmed Driss, Tobias Schumacher, Alfred Tovias, *Mettre l'Union méditerranéenne en perspective*, EuroMeSCo Paper 68, Août 2008.

Luis Martinez, *Le Maroc, l'Union du Maghreb Arabe et l'intégration régionale*, EuroMeSCo Paper 67, Mai 2008.

Gemma Collantes Celador, Eduard Soler i Lecha, Stuart Reigeluth, Volkan Aytar, Mehmet Arican, *Trouver une stratégie de l'UE pour une réforme du secteur de la sécurité dans la région méditerranéenne : tirer les leçons des réformes de la Police en Palestine et en Turquie*, EuroMeSCo Paper 66, Janvier 2008.

Amr Elshobaki, Khaled Hroub, Daniela Pioppi, Nathalie Tocci, *Changements internes et conflits dans la région méditerranéenne : les cas du Hamas et du Hezbollah*, EuroMeSCo Paper 65, Janvier 2008.



[www.euromesco.net](http://www.euromesco.net)

